NO PAPER RIGHTS

REIMPRESSION INTERDITE

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Revenu

Santé

L'INDICE DE SÉCURITÉ PERSONNELLE 1999

Sécurité

Finances

Emploi

Dans quelle mesure les Canadiens se sentent-ils en sécurité économique et physique?

CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

ÉQUIPE DE PROJET POUR L'ISP :

Pierre Laliberté, directeur de projet et auteur du rapport
Katherine Scott, directrice de projet et conception originale
David P. Ross, directeur général du CCDS
Ellen Adelberg, rédactrice en chef
Cynthia Benjamin, assistante de recherche
Spyridoula Tsoukalas, assistante de recherche
Nancy Colborne Perkins, coordinatrice de production
Delaney Turner, rédaction et révision d'épreuve
Arlette Sinquin, traduction et révision française

CONSEIL CONSULTATIF :

Anthony Doob, criminologue, Université de Toronto
Paul Kovacs, Bureau d'assurance du Canada
Mike McCracken, Informetrica Ltd.
Ronald Melchers, criminologue, Université d'Ottawa
Hélène Ménard, Entraide budgétaire
Yvonne Robitaille, Direction de la santé publique
Andrew Sharpe, Centre d'étude des niveaux de vie
Terry Sullivan, Institut de recherche sur le travail et la santé
Jane Voll, Bureau d'assurance du Canada
Allen Zeesman, Développement des ressources humaines Canada

L'INDICE DE SÉCURITÉ PERSONNELLE 1999

CONSEIL
CANADIEN DE
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL

Droits d'auteur © 1999 du Conseil canadien de développement social. Tous droits réservés. Aucune partie du présent ouvrage ne peut être reproduite ni transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ni selon tout autre système informatisé de mise en mémoire ou de recherche des données, sans permission écrite de l'éditeur.

Les analyses et opinions présentées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position ni les politiques de Santé Canada, du Centre national de prévention du crime ou du Bureau d'assurance du Canada.

Données de catalogage avant publication (Canada)
L'Indice de sécurité personnelle
Dans quelle mesure les Canadiens se sentent-ils en sécurité économique et physique?
1999-Annuel.
ISSN 1489-4351
ISBN 0-88810-484-7

1.Qualité de la vie — Canada — Périodiques. 2. Indicateurs sociaux — Canada — Périodiques. 3. Sécurité économique — Canada — Opinion publique — Périodiques. 4. Médecine sociale — Canada — Opinion publique — Périodiques. 5. Attitudes à l'égard de la santé — Canada — Périodiques. 6. Opinion publique — Canada — Périodiques. I. Conseil canadien de développement social.

This report is also available in English under the title: *Personal Security Index 1999, How confident are Canadians about their economic and physical well-being?*

L'Indice de sécurité personnelle est publié grâce au soutien de :

Santé Canada

Centre national de prévention du crime

Bureau d'assurance du Canada

Nous remercions tout spécialement la Direction des Partenariats en développement social de Développement des ressources humaines Canada pour son soutien continu aux travaux de recherche du CCDS.

Traduction : Arlette Sinquin
Design et montage : Aubut & Nadeau Services Inc.
Imprimé sur papier recyclé canadien.

Publié par le :
Conseil canadien de développement social
441, rue MacLaren, 4e étage
Ottawa (Ontario) K2P 2H3
Tél. : (613) 236-8977; fax : (613) 236-2750
Courriel : council@ccsd.ca Internet : www.ccsd.ca

Publication aussi disponible chez Renouf :
Tél. : (613) 745-2665; fax : (613) 745-7660

Le Conseil canadien de développement social est un membre de Centraide.

101-01144/

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

POINTS MARQUANTS 3

LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE 5

Niveau suffisant du revenu 5

Sécurité de l'emploi 7

Filet de sécurité sociale 9

Vulnérabilité financière 11

LA SÉCURITÉ PHYSIQUE 13

Santé personnelle 13

Accès aux services de santé 16

Sécurité personnelle 18

CONCLUSION 22

MÉTHODOLOGIE 24

NOTES DE FIN DE TEXTE 27

L'INTRODUCTION

L'Indice de sécurité personnelle (ISP) est un outil servant à mesurer, à niveau très fondamental, si le bien-être des Canadiens s'améliore ou se détériore. L'Indice est axé sur les besoins *essentiels* de la vie : à savoir, si les Canadiens ont suffisamment d'argent pour s'en sortir, si leur vie physique est menacée, et s'ils ont les moyens de faire face à l'adversité. Avec le temps, l'Indice pourra mesurer l'évolution, tant économique que physique, dans l'état de sécurité des Canadiens. En 1999, nous établissons la base de départ à partir de laquelle on mesurera les changements en matière de sécurité personnelle au cours des prochaines années.

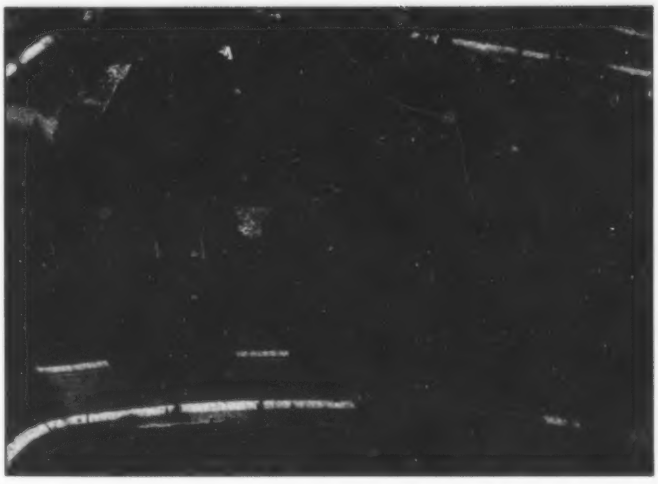

L'Indice contient une série d'indicateurs qui font le suivi de diverses dimensions de la sécurité économique et physique et qui sont de nature à la fois objective et subjective. Par exemple, l'IPS mesure les changements dans le niveau du revenu disponible aussi bien que les changements dans la perception des gens sur leur capacité d'avoir les moyens de payer les besoins essentiels de tous les jours. Les indicateurs sont principalement dérivés des bases de données existantes de Statistique Canada et des réponses à un sondage effectué par Ekos Research Associates, qui posait des questions aux Canadiens sur leurs perceptions de leur sécurité personnelle.[1] En plus de produire un instantané sur la sécurité personnelle, le sondage fournit aussi, quand les données le permettent, des différences selon le sexe, le groupe d'âge et par région, afin d'établir un portrait plus détaillé de l'impression de sécurité dans la population Canadienne. Par ailleurs, on a mené des groupes-témoins pour obtenir une participation directe des Canadiens sur leur propre sentiment de sécurité. Leurs opinions ont aidé à décider du choix des indicateurs ainsi que du contenu du rapport.

L'accent mis sur la sécurité reflète des événements qui ont caractérisé les quelques dernières dizaines d'années — une période pendant laquelle les questions de sécurité personnelle sont passées au premier plan des préoccupations au Canada. Le haut niveau de chômage et la prévalence croissante de formes d'emploi moins sûres ont contribué à l'inquiétude du public. Cela s'est accompagné de l'impression que la société Canadienne elle-même est en train de devenir moins sécuritaire — que les rues sont moins sûres, les logements plus souvent à la merci de cambriolages — et que les risques de santé sont plus répandus.

Ce rapport de 1999 sert de point de référence pour l'évaluation des changements à venir dans le niveau de sécurité des Canadiens. Le Conseil canadien de développement social a élaboré l'ISP en collaboration avec le Bureau d'assurance du Canada, Santé Canada et le Centre national de prévention du crime. Nous espérons que ce projet servira à la fois à informer les Canadiens et à susciter l'action en vue d'améliorer la sécurité personnelle, qui est un aspect crucial de notre bien-être et notre prospérité future.

Le CCDS tient aussi à remercier les personnes suivantes pour leur contribution en tant que membres de notre groupe consultatif d'experts : Anthony Doob, Paul Kovacs, Mike McCracken, Ronald Melchers, Hélène Ménard, Yvonne Robitaille, Andrew Sharpe, Terry Sullivan, Jane Voll et Allen Zeesman.

Les lecteurs qui désirent en savoir davantage sur la manière dont l'Indice de sécurité personnelle a été élaboré peuvent consulter la section sur la méthodologie à la fin du rapport. Nous invitons ceux qui aimeraient faire part de leurs commentaires ou apporter leurs idées à ce projet en évolution à nous envoyer un message électronique à psi@ccsd.ca.

FACTEURS DE L'INDICE DE SÉCURITÉ PERSONNELLE

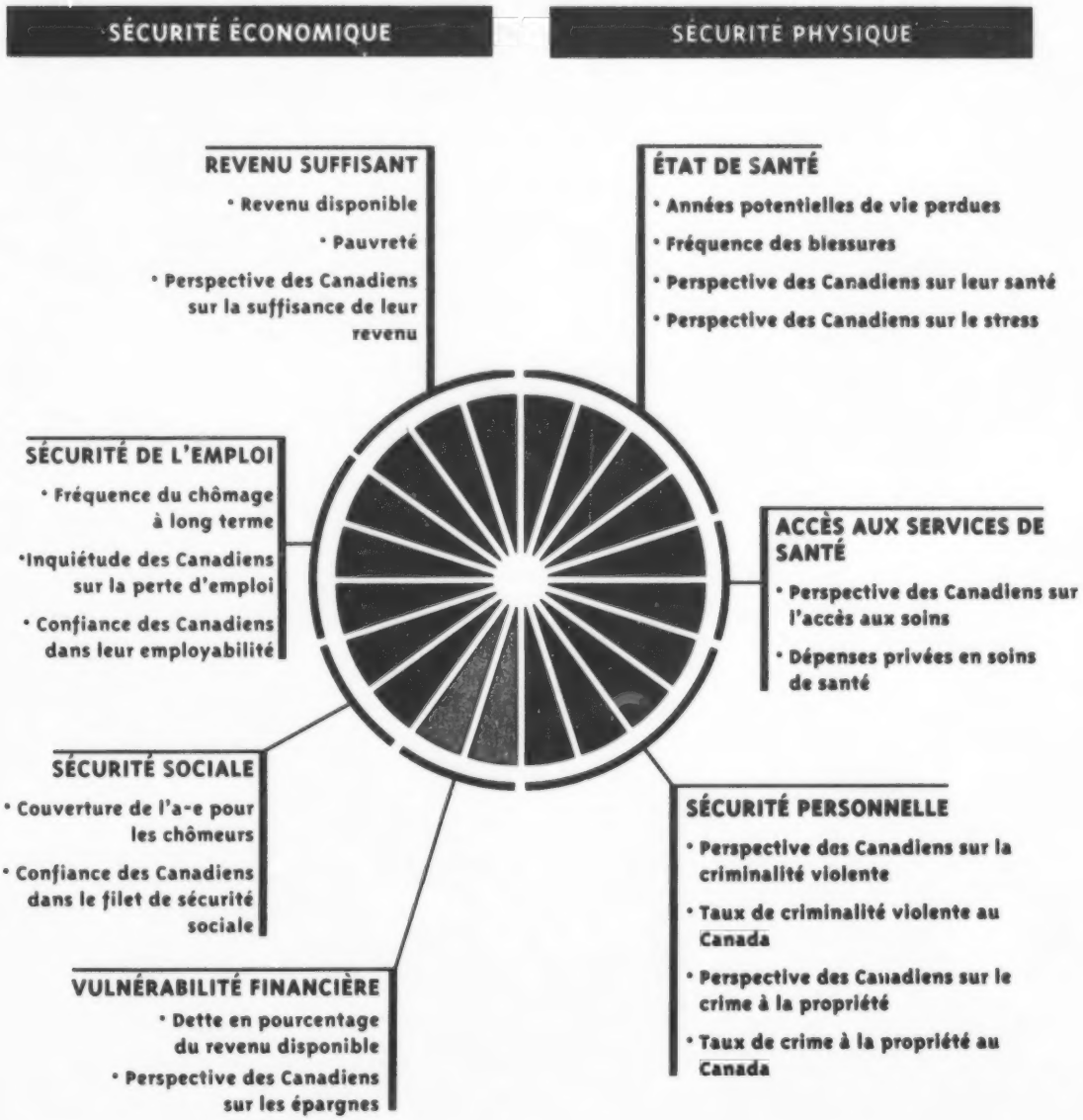

POINTS MARQUANTS

L'année 1999 représente l'année de référence pour l'Indice de sécurité personnelle, et dans les prochaines années nous ferons le rapport des changements à l'Indice depuis 1999. Pour la première année, nous présentons les données de base et, lorsque c'est possible, nous passons en revue les changements qui sont survenus entre 1980 et 1998. Dans l'ensemble, la fin des années 1990 représente une période de légère amélioration en ce qui concerne la sécurité économique et physique des Canadiens, par rapport au début de la décennie. Les améliorations sur le plan économique sont plutôt fragiles cependant, car les Canadiens restent financièrement vulnérables en raison du haut niveau de dettes et de la baisse de la stabilité de l'emploi.

SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

Emploi — Le taux de chômage a diminué lentement presque tout au long des années 1990. En 1998, le taux de chômage à long terme, c'est-à-dire le pourcentage de Canadiens qui ont été sans emploi pendant plus de six mois, est finalement tombé à moins de 2 % pour la première fois depuis 1990. Cependant, 30 % des Canadiens pensent qu'ils risquent de perdre leur emploi au cours des prochaines années, ce qui reflète l'atmosphère prédominante d'incertitude économique. De plus, 40 % des Canadiens ne sont pas sûrs qu'ils pourraient retrouver un emploi équivalent dans les six mois suivants s'ils perdaient leur emploi actuel.

Revenu disponible — Les Canadiens ont vu une légère amélioration à leur revenu disponible en 1998. Lorsqu'on leur a demandé si leur revenu familial était suffisant pour les besoins essentiels de leur famille, plus de 56 % ont répondu que leur revenu était très suffisant, tandis que 13 % pensaient que leur revenu était tout à fait insuffisant. Malheureusement, la proportion de personnes vivant dans la pauvreté était toujours aussi élevée en 1996 que pendant la récession du début des années 1990.

Dette personnelle — La précarité de notre sécurité économique se remarque clairement dans le niveau record de la dette moyenne des ménages au Canada, qui a augmenté de 56 % à plus de 100 % du revenu annuel disponible entre 1982 et 1998. Pour confirmer cet endettement, 30 % des Canadiens indiquent que s'ils perdaient leur emploi, leurs épargnes ne leur permettraient pas de subvenir à leurs besoins pour plus d'un mois.

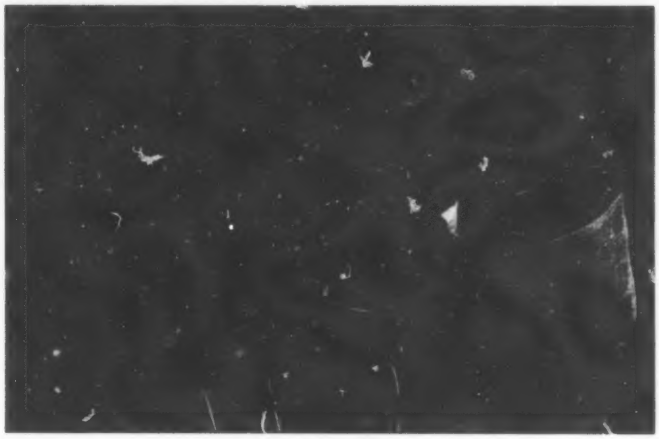

Programmes de sécurité du revenu — Pour ce qui est de faire face à l'adversité, seulement un Canadien sur quatre fait confiance au programme d'Assurance-emploi pour couvrir ses besoins pendant qu'il cherche un nouvel emploi. Cette opinion correspond à la diminution du nombre de chômeurs au Canada qui sont couverts par l'Assurance-emploi.

SÉCURITÉ PHYSIQUE

Santé — Plus des trois quarts des Canadiens se considèrent en très bonne santé. Les taux de décès prématurés dûs aux maladies ou aux accidents sont en baisse et l'espérance moyenne de vie des Canadiens est en hausse. Cela est en grande partie dû à la baisse du nombre de décès résultant de maladies cardio-vasculaires et d'accidents. Du côté négatif, les taux de cancers augmentent et le suicide continue d'être un problème social majeur au Canada.

Soins de santé – Environ 60 % des Canadiens déclarent qu'ils font confiance dans l'aptitude du système des soins de santé à s'occuper d'eux en cas de besoin. Cependant, les gens qui déclaraient être en mauvaise santé sont ceux qui avaient le pire jugement du système des soins de santé. En même temps, les Canadiens ont continué en 1998 à payer de leur poche une plus grande proportion des frais de soins de santé, une tendance évidente depuis 1982.

À l'abri des blessures – L'amélioration générale de la sécurité physique se reflète aussi dans la baisse significative du nombre de blessures d'accidents de travail et de la circulation dans les dernières années. Cependant, un Canadien sur quatre considère avoir une vie très stressante, ce qui à long terme peut avoir des conséquences négatives pour la santé.

À l'abri du crime – Les Canadiens en général déclarent se sentir en sécurité dans leur communauté, et les taux de criminalité ont baissé au cours des six dernières années, particulièrement en ce qui concerne les crimes violents et les cambriolages. Trois Canadiens sur quatre se sentent à l'abri de la criminalité violente, tandis que deux sur trois se sentent à l'abri du crime à la propriété. Les jeunes et les Canadiens à faible revenu ont plus crainte de la criminalité que d'autres groupes démographiques.

LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

La sécurité économique correspond à un niveau de vie stable et assuré qui fournit aux particuliers et aux familles un niveau de ressources et d'avantages sociaux nécessaires pour leur permettre de participer avec dignité aux activités économiques, politiques, sociales et culturelles de leur communauté.

Facteurs : niveau suffisant du revenu, sécurité de l'emploi, filet de sécurité sociale, vulnérabilité financière

NIVEAU SUFFISANT DU REVENU

Quel est le revenu disponible des Canadiens?

Avoir un revenu suffisant pour subvenir aux besoins de leur famille est d'une importance capitale en ce qui concerne le sentiment de sécurité personnelle des Canadiens. Afin de faire le suivi des niveaux adéquats de revenu, l'ISP va surveiller les changements dans le niveau du revenu disponible — c'est-à-dire le montant d'argent provenant de salaires, de transferts gouvernementaux ou de placements, qui reste aux Canadiens une fois qu'ils ont payé leurs impôts.[2]

Dans l'ensemble, les années 1990 ont marqué une période de baisse dans le revenu disponible des Canadiens. Ce n'est qu'en 1998 que cette tendance a commencé à repartir vers le haut. Depuis 1989, le revenu disponible par tête d'habitant a chuté d'environ 1 278 $. Il a augmenté de 264 $ en 1998. Ces chiffres sont en dollars 1998.

Les Canadiens pensent-ils que leur revenu est suffisant?

L'impression de sécurité économique ne dépend pas seulement de mesures objectives, comme le montant d'argent que les gens ont à dépenser, mais aussi de mesures subjectives, par exemple si les gens pensent que leur revenu est suffisant pour subvenir à leurs besoins. Pour mesurer cela, nous avons demandé aux Canadiens s'ils se sentaient capables de pourvoir aux *besoins essentiels* de leur ménage.[3]

On leur a aussi demandé de définir quels sont les besoins essentiels. Il y avait un

consensus général que cela couvrait les dépenses de base du logement, de la nourriture, des vêtements et aussi pouvoir se permettre une voiture d'occasion, des vacances modestes ou l'éducation postsecondaire pour leurs enfants. Cela comprenait la possibilité pour leur famille de participer aux activités civiques et sociales de leur communauté.

Revenu disponible par habitant

Revenu après impôts, en $ 1998

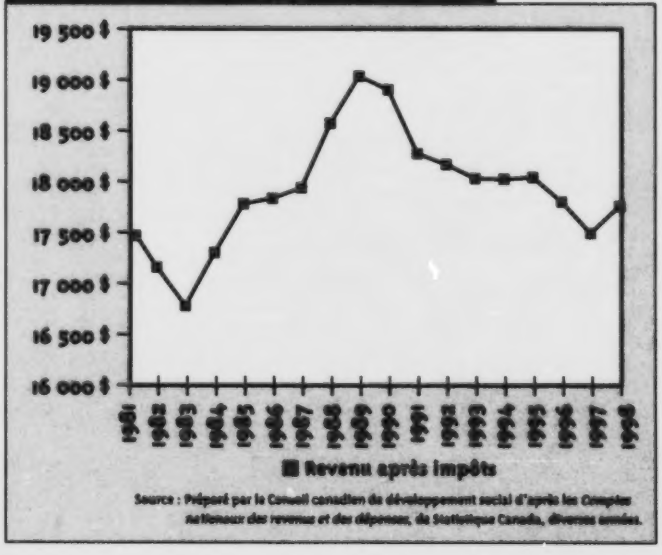

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les Comptes nationaux des revenus et des dépenses, de Statistique Canada, diverses années.

La majorité des Canadiens (56 %) considéraient que leur revenu était suffisant pour répondre à leurs besoins essentiels; près de 30 % pensaient que leur revenu était moyennement suffisant; et 13 % disaient qu'il était insuffisant.

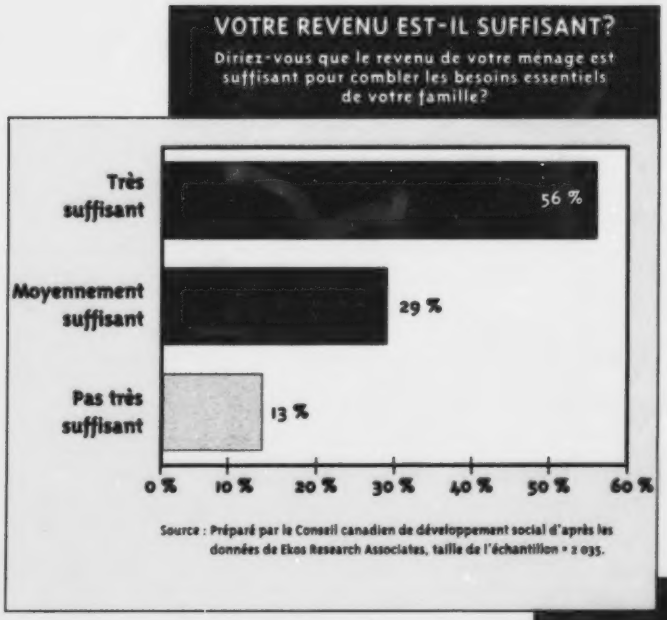

- Il n'est pas surprenant que les impressions des Canadiens sur la suffisance de leur revenu ménager sont très liées à leur niveau d'éducation et celui de leur revenu. Les deux tiers des répondants avec un niveau universitaire déclaraient avoir un revenu tout à fait suffisant, ainsi que les trois quarts des Canadiens avec un revenu ménager de plus de 60 000 $.

- Les femmes avaient plus tendance que les hommes à dire qu'elles avaient un revenu insuffisant, tandis que les personnes âgées avaient le moins tendance à dire que leur revenu était insuffisant. Les parents en famille monoparentale et les personnes seules avaient plus tendance à déclarer que leur revenu était insuffisant (18 %).

« J'ai une fille à l'université. J'ose espérer que je serai en mesure d'avoir les moyens pour lui permettre d'y rester ».

Claude

enseignant à la retraite

- Par région, les résidents de Colombie-Britannique et de Saskatchewan déclaraient plus souvent un niveau insuffisant de revenu (17 %), alors que les résidents d'Ontario et d'Alberta le déclaraient le moins souvent (11 %). Les résidents d'Ontario et d'Alberta étaient aussi ceux qui avaient le plus tendance à déclarer un revenu ménager tout à fait suffisant.

Quelle est l'étendue de la pauvreté?

L'écart de pauvreté mesure combien de personnes au Canada vivent sous le seuil de pauvreté et jusqu'à quel niveau ils sont en dessous de ce seuil. L'écart de pauvreté représente le montant d'argent qui serait nécessaire pour relever le revenu de chaque Canadien pauvre jusqu'au seuil de pauvreté. On a incorporé ce concept ici pour fournir un profil plus complet du niveau suffisant de revenu que celui que nous aurions si on ne tenait compte seulement que des changements dans le revenu disponible.

Les seuils de pauvreté utilisés correspondent aux seuils de faible revenu (SFR)[4] de Statistique Canada. En 1996, environ 5,3 millions de Canadiens vivaient sous les SFR. En prenant un montant moyen d'environ 3 760 $ par personne sous le seuil de pauvreté, l'écart de pauvreté total s'élevait à plus de 19 milliards de dollars.[5] L'écart de pauvreté a grimpé régulièrement pendant les années 1990, après avoir baissé dans la dernière moitié des années 1980. C'est un signe préoccupant que l'écart de pauvreté a augmenté durant une période de relance de l'économie canadienne.

Le Canada se place comparativement bien à niveau international en ce qui est de la pauvreté. En utilisant une autre mesure de

précarité du revenu, le Canada et le Royaume-Uni se sont placés en tête par rapport aux autres pays[6] du Groupe des 7 en 1994, avec 10,6 % de leur population vivant avec moins de 50 % du revenu ménager médian disponible. Le Canada se classait en tête de l'Allemagne (à 11,4 %), de la France et de l'Italie (les deux à 12,8 %), et nettement en avant des États-Unis (à 17,9 %).[7]

Il est quand même intéressant de remarquer que sans les transferts du gouvernement sous forme de crédits d'impôts et de prestations des programmes sociaux, ces pourcentages auraient grimpé à 32,8 % pour le Canada, 39 % pour le Royaume-Uni et l'Allemagne, 42 % pour la France et l'Italie, et 31 % pour les États-Unis.

SÉCURITÉ DE L'EMPLOI

La sécurité de l'emploi était la question prioritaire pour la majorité des Canadiens de la main d'œuvre active qui ont participé au sondage pour ce projet de l'ISP. À la suite des changements apportés par l'évolution de la technologie, le libre-échange et les nouveaux concepts de gestion, le Canadien moyen se sent en terrain instable : « Il n'y a plus d'emplois permanents » était une opinion souvent répétée. Pour beaucoup de gens, la sécurité d'emploi traditionnelle — travailler pour la même entreprise pour une longue période — est remplacée par une nouvelle définition de la sécurité de l'emploi qui est basée sur l'éducation et les compétences personnelles. Étant donné l'importance de la sécurité de l'emploi pour la plupart des Canadiens, elle joue un rôle crucial en tant que facteur de sécurité économique.

Le taux de chômage à long terme a diminué

Un indicateur typique de la sécurité de l'emploi, c'est encore la proportion de gens qui sont sans emploi à un moment donné et qui cherchent activement un autre emploi. Afin de mieux évaluer les carences du marché du travail cependant, nous allons porter l'attention sur le chômage à long terme — c'est-à-dire la proportion de gens qui sont sans emploi pour six mois ou plus. Tandis que cet indicateur risque de perdre de vue ceux qu'on appelle les chercheurs d'emploi découragés — comme ceux qui quittent la main d'œuvre après quelques mois de chômage — il n'en demeure pas moins une

ÉCART DE PAUVRETÉ AU CANADA

Revenu déficitaire agrégatif, en milliards de $ 1998

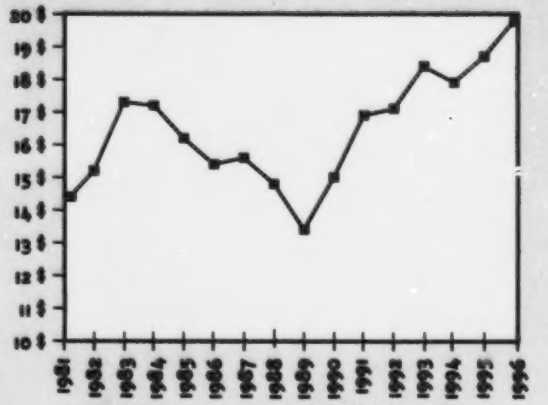

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après la *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*, de Statistique Canada, diverses années.

CHÔMAGE À LONG TERME

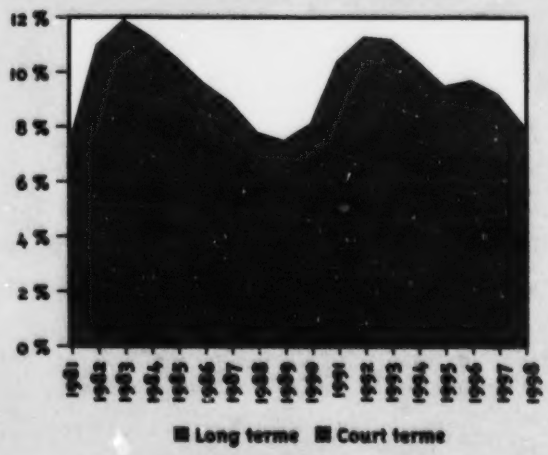

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après *Perspectives de l'emploi*, de l'OCDE, diverses années et *l'Enquête sur la population active*, de Statistique Canada, diverses années.

bonne mesure de la situation d'ensemble du marché du travail.

Le marché du travail au Canada s'est remis de la récession de 1991-92, mais très lentement. Ce n'est qu'en 1998 que le taux de chômage est enfin retombé au niveau des années 1980. Avec un taux général de chômage de 8 %, et le chômage des jeunes qui persiste à 14,4 %, le Canada est encore loin de ce qui pourrait être défini comme le plein emploi. En 1998, les chômeurs à long terme représentaient 22 % du nombre total des chômeurs, soit 1,8 % de la main d'œuvre, le niveau le plus bas depuis 1990.[8]

Pour ce qui est du chômage à long terme, la performance du Canada en fait se compare bien par rapport aux autres pays du Groupe des 7. Le Canada s'est placé au troisième rang, derrière les États-Unis (0,8 %) et le Japon (1,4 %), mais bien en tête du Royaume-Uni (3,9 %), de l'Allemagne (6,2 %) et de la France (7,8 %). Dans l'ensemble des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 3,6 % de la main d'œuvre était au chômage pour plus de six mois.[9]

« Je suis seule à élever un enfant de 13 ans sans aucun soutien de son père. Je suis donc seule à subvenir aux besoins du ménage et parfois je n'arrive pas à dormir la nuit car je m'inquiète de la possibilité de perdre mon emploi du jour au lendemain ».

Julie
masseuse thérapeutique

CRAINTE DE LA PERTE D'EMPLOI

« Il y a des bonnes chances que je perde mon emploi d'ici quelques années. »

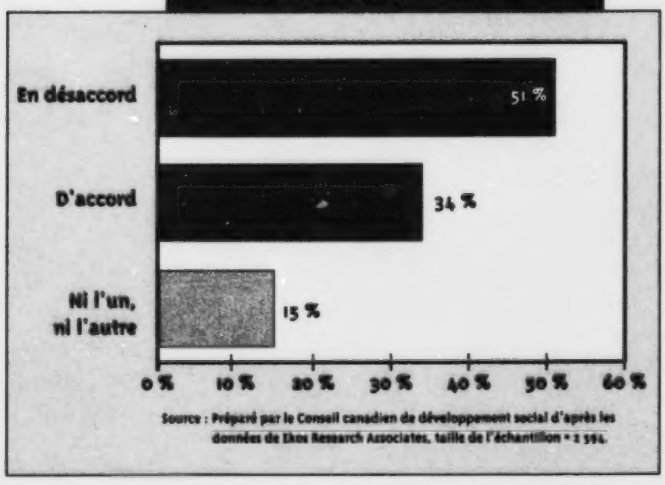

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de Ekos Research Associates, taille de l'échantillon = 1 594.

Les Canadiens sont-ils inquiets de perdre leur emploi?

Les Canadiens se préoccupent de plus en plus de leur capacité à garder leur emploi actuel. Par conséquent, nous allons surveiller les changements dans la proportion de Canadiens qui craignent de perdre leur emploi dans un avenir proche. Le sondage effectué par Ekos Research indique qu'un tiers des Canadiens qui ont un emploi pensent qu'ils ont des probabilités de perdre leur emploi au cours des deux prochaines années. Plus de la moitié ne sont pas inquiets de perdre leur emploi.[10]

- Les Canadiens avec un revenu ménager inférieur à 40 000 $ et ceux qui avaient un niveau d'éducation inférieur au secondaire avaient beaucoup plus tendance à craindre de perdre leur emploi.

- Les résidents des provinces de l'Atlantique et de Colombie-Britannique étaient les plus préoccupés de perdre leur emploi, suivis par les résidents d'Ontario et du Manitoba. Il n'y a que les résidents du Québec, d'Alberta et de Saskatchewan qui tombaient sous la moyenne nationale de 34 %.

Degré de confiance des Canadiens dans leur possibilité de retrouver un emploi

Une grande partie de l'instabilité engendrée par la crainte de perdre son emploi est liée au degré de confiance que ressentent les Canadiens sur leur aptitude à en retrouver un autre. Bien entendu, la confiance dans la capacité de retrouver un emploi est fortement influencée par la situation du marché du travail. Elle dépend aussi des compétences et de l'expérience de travail de la personne en question. L'ISP examine le degré de confiance des Canadiens en faisant le relevé de la proportion de Canadiens de la main d'œuvre active qui ne pensent pas être en mesure de retrouver un emploi dans les six mois s'il leur arrivait de perdre leur emploi actuel.

En 1998, 51 % des Canadiens de la main d'œuvre active étaient persuadés qu'ils pourraient retrouver un emploi équivalent dans les six mois; 37 % n'en étaient pas sûrs du tout.[11]

- 56 % des Canadiens de moins de 30 ans, 50 % de ceux avec un diplôme universitaire et 56 % de ceux avec un revenu ménager de plus de 60 000 $ étaient ceux qui avaient le plus confiance en leur possibilité de retrouver un emploi équivalent dans les six mois au cas où ils perdraient leur emploi actuel.

- Les résidents d'Alberta et de Saskatchewan (60 %) avaient plus confiance en leur possibilité de retrouver un emploi équivalent que ceux vivant dans les provinces de l'Atlantique et au Québec (40 %).

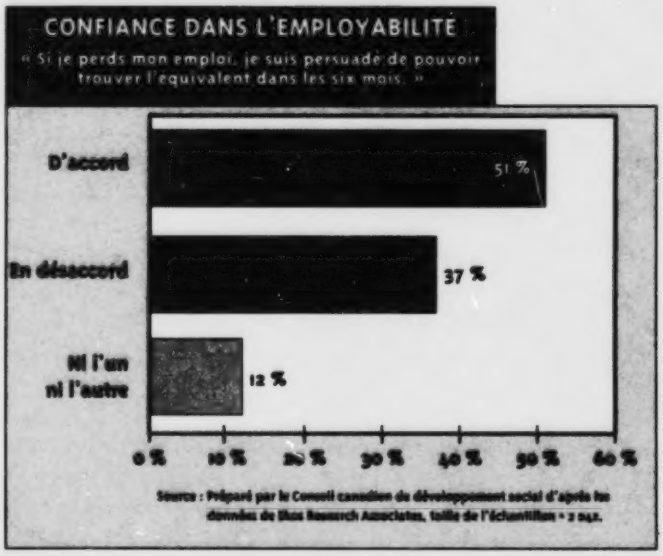

FILET DE SÉCURITÉ SOCIALE

Nos programmes de soutien du revenu sont-ils adéquats?

Un facteur essentiel de la sécurité économique repose sur la possibilité de compter sur un filet de sécurité sociale pour quelqu'un qui perdrait soudainement son emploi. Pour la grande majorité des chômeurs, la perte d'emploi un est phénomène qui n'est pas de leur faute;

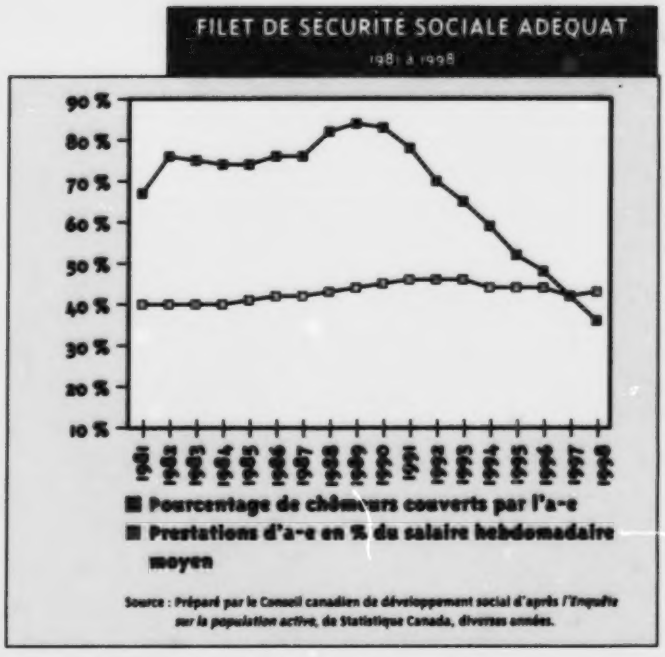

c'est plutôt quelque chose qui arrive quand des entreprises licencient du personnel pendant les périodes creuses. Par conséquent, une composante majeure du filet de sécurité sociale au Canada consiste en un régime d'assurance chômage qui peut aider les gens à joindre les deux bouts pendant qu'ils cherchent un autre emploi.

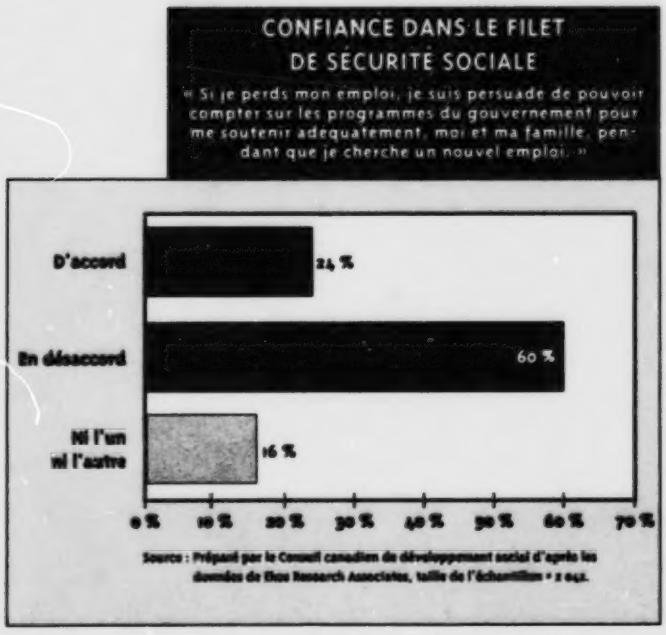

À l'aide de mesures à la fois objectives et subjectives, nous examinons si les programmes de soutien du revenu du gouvernement sont adéquats, particulièrement le régime d'Assurance-emploi (a-e). Pour la mesure objective, on combine deux statistiques : le pourcentage de Canadiens au chômage qui touchent des prestations d'a-e, et le montant des prestations qu'ils reçoivent en pourcentage du salaire hebdomadaire moyen.[12]

Dans les neuf dernières années, des changements radicaux au régime d'a-e au Canada ont considérablement diminué le nombre de chômeurs qui sont admissibles aux prestations — et les prestations ont elles-mêmes été réduites. C'est un signe inquiétant de voir le filet de sécurité sociale se désintégrer en période de profonde insécurité économique.

Degré de confiance des Canadiens dans leurs programmes de sécurité du revenu?

On dérive la mesure subjective concernant le niveau adéquat du filet de sécurité sociale, en demandant aux Canadiens à quel point ils ont confiance dans nos programmes de sécurité du revenu. Les réponses à cette question en 1998 montrent que le remaniement économique des derniers dix ans a eu une répercussion considérable sur la confiance des Canadiens dans nos programmes de soutien du revenu. Près des deux tiers des Canadiens en âge de travailler ne pensent pas que ces programmes les maintiendraient, eux et leur famille, pendant qu'ils cherchent un nouvel emploi; seulement un quart pensaient que les programmes étaient adéquats.[13]

- Dans l'ensemble, les Canadiens de moins de 30 ans, ceux qui n'ont pas fini leur secondaire, ou ceux qui ont un revenu ménager de moins de 20 000 $ ont plus confiance que les autres Canadiens de pouvoir compter sur les programmes de soutien du revenu du gouvernement.

- La confiance dans les programmes de soutien du revenu du Canada est plus élevée

chez les résidents du Québec et plus basse chez les résidents des provinces de l'Atlantique et de l'Ouest, les résidents d'Ontario se situant quelque part au milieu.

VULNÉRABILITÉ FINANCIÈRE

Les niveaux croissants de la dette ménagère sont une autre source d'inquiétude des Canadiens pour leur sécurité économique. Même si la dette encourue sert à acheter une maison, une automobile ou d'autres biens durables, ceux qui empruntent doivent quand même repayer leur dette à partir de leur revenu disponible. Avec des revenus disponibles stagnants ou en baisse, bien des Canadiens se sentent désormais serrés avec une plus grande partie de leur paie servant à payer les intérêts de leur dette ménagère.

On pourrait interpréter une dette personnelle plus élevée comme un signe que les Canadiens sont plus optimistes sur leur sécurité économique et sont par conséquent plus enclins à dépenser davantage. Toutefois, il y a des indications nettes que les Canadiens utilisent leur marge de crédit non pas pour acheter d'autres biens, mais simplement pour joindre les deux bouts. Cette tendance est aussi évidente dans la diminution drastique du taux d'épargnes des Canadiens, qui est tombé de 15 % du revenu annuel disponible au milieu des années 1980, à presque zéro en 1998. De plus, le nombre de faillites personnelles est monté en flèche dans les années 1990, pour atteindre un maximum de 85 000 en 1997 – quatre fois plus que vers le milieu des années 1980.

Pour mesurer le degré de vulnérabilité financière des Canadiens, l'ISP examine la proportion des hypothèques totales et des dettes à la consommation des Canadiens par rapport à leur revenu disponible. Depuis 1984, le montant que les Canadiens ont collectivement emprunté pour acheter des logements et des biens de consommation a augmenté de 56 % de leur revenu total disponible à plus de 100 %.[14]

PROPORTION DE LA DETTE PAR RAPPORT AU REVENU PERSONNEL

Dette d'hypothèque et dette à la consommation en % du revenu après impôts, de 1982 à 1998

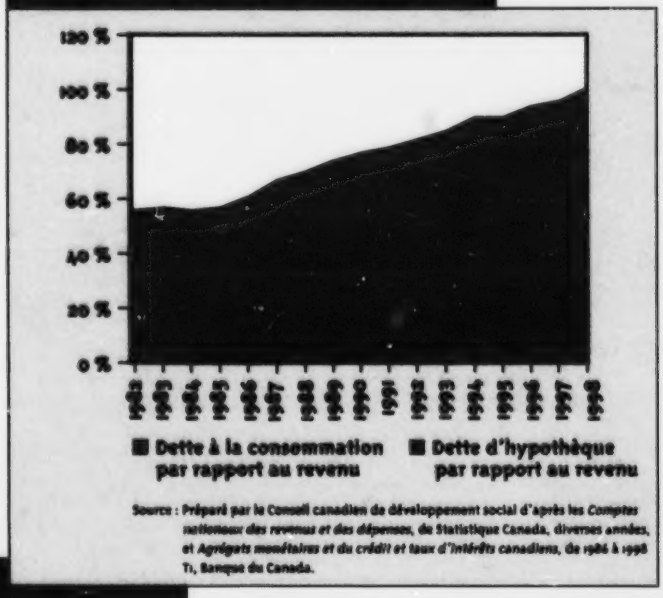

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les *Comptes nationaux des revenus et des dépenses*, de Statistique Canada, diverses années, et *Agrégats monétaires et du crédit et taux d'intérêts canadiens*, de 1986 à 1998 Ti, Banque du Canada.

> « Si on vous enlève le contrôle de quelque chose, c'est un manque de sécurité personnelle. Les finances sont un aspect important de la vie ».
>
> *Sara*
> *assistante de recherche*

La plus grande portion de l'augmentation de l'endettement des Canadiens provient de la taille de leur hypothèque, qui a augmenté de 38 % de leur revenu disponible en 1984 à 72 % en 1998. Le crédit à la consommation, cependant, a aussi augmenté de 18 % à 29 %.

Sur le plan international, le Canada se place quatrième parmi les pays du Groupe des 7 en ce qui a trait à l'endettement personnel. En utilisant une mesure plus large de la dette qui inclut les emprunts personnels, la France

POSSIBILITÉ DE FAIRE FACE AUX PROBLÈMES FINANCIERS

« Si vous et votre partenaire perdiez votre emploi, pendant combien de temps pensez-vous pouvoir vivre avec vos économies actuelles? »

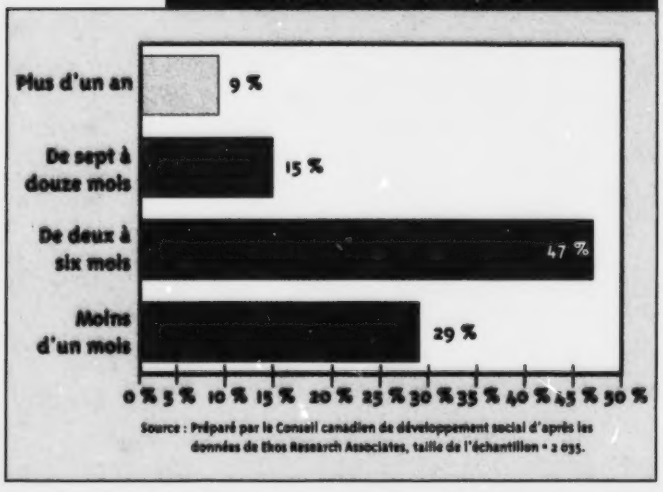

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de Ekos Research Associates, taille de l'échantillon = 2 035.

était en tête à 114 % du revenu disponible, suivie par le Japon à 112 %, le Royaume-Uni à 100 %, le Canada à 105 % et les États-Unis à 98 %. Les citoyens d'Allemagne et d'Italie avaient les niveaux les plus bas d'endettement, avec des taux de 60 % et 49 % respectivement. Cependant, les Canadians ont eu la plus grande augmentation d'endettement entre 1985 et 1995.

À quel point les Canadiens se sentent-ils vulnérables financièrement?

Afin de mieux juger à quel point les Canadiens se sentent financièrement vulnérables, nous leur avons demandé pendant combien de temps ils seraient en mesure de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille s'ils devaient compter sur leurs épargnes. Les épargnes ont été définies comme étant de l'argent liquide, comme les comptes en banque et les REER.

Légèrement plus d'un Canadien sur quatre dans l'âge de la main d'œuvre active, soit 29 %, ont déclaré qu'ils ne pourraient pas subvenir à leurs besoins pour plus d'un mois s'ils perdaient leur emploi en même temps

que leur partenaire. Les trois quarts des Canadiens dans l'âge de la main d'œuvre active ne pourraient y arriver pour plus de six mois. Seulement 9 % des Canadiens interrogés dans le sondage avaient des ressources suffisantes pour survivre plus d'un an.

Seulement un quart des ménages canadiens avec des adultes dans la main d'œuvre active pourraient subvenir à leurs moyens pour plus de six mois — une durée qui est souvent utilisée comme une mesure d'épargnes suffisantes par les planificateurs financiers.

- Comme on peut s'y attendre, les Canadiens les plus sûrs financièrement sont ceux avec les revenus ménagers les plus élevés et les plus hauts niveaux d'éducation. De façon typique la sécurité financière s'accroît aussi avec l'âge.

- Les Canadiens vivant en Colombie-Britannique (28 %) et au Manitoba (27 %) avaient plus tendance à avoir suffisamment d'épargnes pour leur durer six mois.

- Les Canadiens vivant dans les provinces de l'Ouest — à part l'Alberta — avaient aussi les plus hautes proportions de vulnérabilité financière, avec 33 % déclarant n'avoir assez d'épargnes que pour subsister un mois ou moins. Par contre, 25 % des résidents du Québec et 28 % des résidents d'Alberta déclaraient être dans cette situation.

LA SÉCURITÉ PHYSIQUE

La sécurité physique correspond à la santé à la fois physique et mentale, à la qualité de l'environnement naturel et du milieu social et à l'état de la sécurité personnelle de chacun.

Facteurs : santé personnelle, accès aux services de santé et sécurité personnelle.

SANTÉ PERSONNELLE

Être en bonne santé physique et mentale, se sentir en sécurité à l'abri des accidents et de la maladie, et avoir des soins médicaux appropriés en cas de besoin, tout cela forme les éléments de base qui contribuent au sentiment de sécurité physique de quiconque.

L'espérance de vie moyenne à la naissance au Canada est maintenant d'environ 78 ans — preuve des avancées remarquables au cours du 20e siècle dans les pratiques sanitaires de ce pays, la prévention et le traitement des maladies, et l'accès accru aux services de santé. Cependant, le cancer, des bactéries de plus en plus virulentes comme le VIH, demeurent des menaces sérieuses à la santé des Canadiens. Et même si les Canadiens ont moins de probabilités d'être blessés sur le lieu de travail de nos jours qu'auparavant, les gens sont stressés — ce qui peut éventuellement mettre en danger leur santé physique et mentale.

Le degré de préoccupation des Canadiens sur leur accès aux soins de santé a augmenté dans les dernières années, en parallèle aux coupures dans les services de santé.

L'ISP fait le suivi de ces aspects importants de la sécurité physique des Canadiens en faisant le rapport de leur état général de santé et de leur niveau de confiance à recevoir les soins de santé appropriés.

Le taux des décès prématurés est en baisse au Canada

Chaque année, des milliers de Canadiens meurent prématurément de blessures ou de maladie. Un moyen de mesurer les conséquences de ces causes de décès est de calculer le nombre d'années que la personne aurait vécu si elle n'était pas décédée

prématurément. Cet indicateur est connu sous le nom d'« années potentielles de vie perdues » ou APVP. Il correspond au ratio du nombre total d'années de vie perdues avant l'âge de 75 ans (l'espérance de vie moyenne pour les hommes) par rapport à la proportion de la population de moins de 75 ans.

Dans l'ensemble, les nouvelles sont plutôt bonnes. Le nombre d'APVP au Canada a

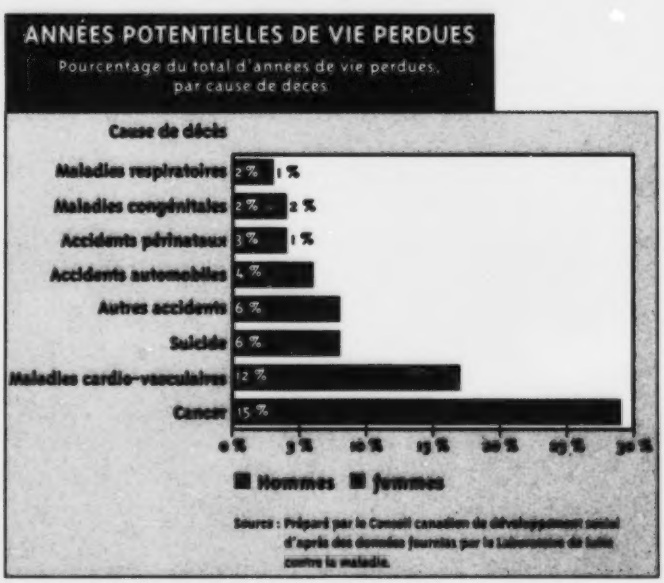

diminué au cours de la dernière décennie, suggérant qu'il y a moins de gens qui meurent prématurément de diverses maladies et accidents. En 1996, il y avait 56 années de vie perdues pour 1 000 habitants, par rapport à 69 années de vie perdues pour 1 000 habitants dix ans plus tôt.

La chute d'APVP est spécialement notoire en ce qui concerne les maladies cardio-vasculaires. À partir de 1996, les maladies cardiaques n'étaient plus la cause principale de décès au Canada. Le nombre de décès dûs à des accidents, surtout des accidents de la circulation, a aussi baissé substantiellement pendant la même période.

Il y a encore certaines raisons de se préoccuper cependant. Le cancer enlève un plus grand nombre de vies que jamais, surtout à cause de l'incidence accrue du cancer du poumon et du cancer du sein. Le cancer est devenu la cause principale de décès prématurés au Canada, représentant 29 % du nombre total d'années de vie perdues.

Bien que le SIDA ait eu un impact beaucoup plus petit que le cancer, il est une cause non négligeable de décès prématurés au Canada, représentant environ 3 % de toutes les années de vie perdues. L'incidence du suicide est tout aussi inquiétante, car elle représente environ 8 % du total d'années de vie perdues. Le taux de suicide au Canada reste élevé, surtout chez les jeunes hommes.

En se basant sur le nombre d'APVP, le Canada s'est placé au premier rang en 1994 parmi un groupe de pays comprenant l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et les États-Unis.[15] Tandis que la France s'en sortait mieux en ce qui concerne les maladies cardio-vasculaires, et le Royaume-Uni avait de meilleurs résultats pour les décès dûs à des blessures, aux accidents et au SIDA, le Canada avait un meilleur résultat général. Dans l'ensemble, les États-Unis se plaçaient en dernier, sauf pour les décès liés au cancer et au suicide. Le niveau relativement bon du Canada était plus marqué pour les hommes que pour les femmes.

La sécurité en milieu de travail et sur la route s'améliore

Avec près de deux tiers des Canadiens en âge de travailler dans la main d'œuvre, le milieu de travail en soi est un facteur important dans la vie des Canadiens. Il est essentiel de savoir si ces milieux de travail sont une source de tension accrue sur la santé physique et mentale des gens. Pour juger des effets du milieu de travail sur la santé des Canadiens, l'ISP fait le suivi de l'incidence des blessures au travail en rapportant le nombre de blessures pour 100 000 travailleurs qui se soldent par une perte de temps de travail.

Les trajets quotidiens pour aller et revenir du travail prennent une quantité de temps considérable dans la vie des Canadiens. Il n'est donc pas surprenant que les accidents de la circulation sont une cause importante de décès et de blessures. Même si l'alcool et la conduite dangereuse sont la cause de beaucoup d'accidents automobiles, la plupart des accidents se passent aux heures de pointe, quand les gens font le trajet entre leur domicile et leur lieu de travail.

Pour évaluer la sécurité des Canadiens sur la route, l'ISP fait le suivi du taux de victimes d'accidents de la route — c'est-à-dire, le nombre de personnes qui sont blessées à la suite d'un accident de la circulation en proportion de l'ensemble de la population canadienne.

Le nombre de blessures liées au travail et provenant d'accidents de la circulation a nettement diminué dans les derniers dix ans.

Les blessures en milieu de travail ont diminué considérablement — l'incidence de blessures a chuté de 5 800 pour 100 000 habitants en 1986 à 3 400 à partir de 1995. Cette baisse est en partie due à la transition des industries du secteur primaire et secondaire au secteur de services, et à de meilleurs programmes de prévention d'accidents sur le milieu de travail.[16]

Les blessures d'accidents de la circulation ont chuté du taux élevé de 1 057 pour 100 000 habitants en 1987 à 771 à partir de 1997, surtout à cause de meilleures précautions sécuritaires comme la loi sur les ceintures de sécurité et davantage d'efforts pour limiter la conduite en état d'ivresse. Les taux de victimes d'accidents automobiles étaient les plus élevés au Manitoba et en Colombie-Britannique, et les plus bas à Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard.[17]

BLESSURES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DE LA CIRCULATION

pour 100 000 habitants

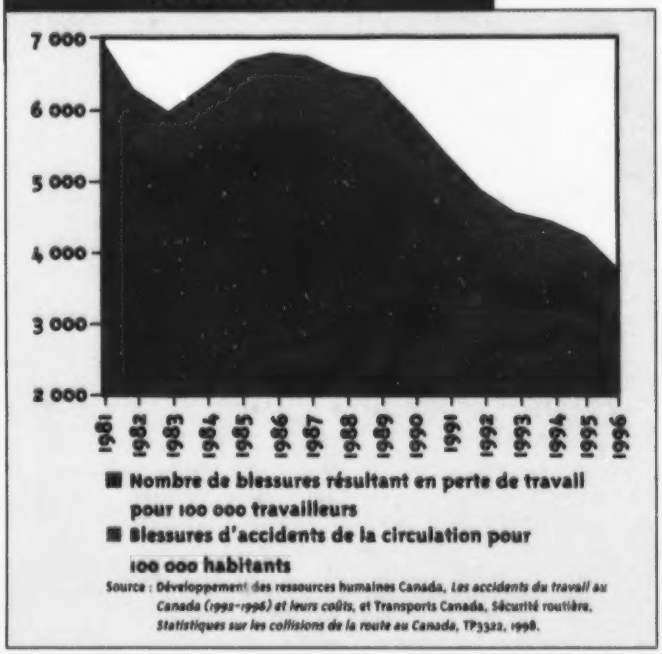

Source : Développement des ressources humaines Canada, *Les accidents du travail au Canada (1992-1996) et leurs coûts*, et Transports Canada, Sécurité routière, *Statistiques sur les collisions de la route au Canada*, TP3322, 1998.

Les Canadiens savent-ils bien évaluer leur propre santé?

Les recherches ont montré qu'un des indicateurs les plus fiables sur l'état de santé d'une personne est tout simplement leur propre évaluation de leur santé. En gardant cela à l'esprit, nous avons demandé aux Canadiens d'évaluer leur santé.[18]

Plus de 75 % des répondants ont déclaré être en très bonne ou en excellente santé; 15 % se considéraient avec une santé moyenne; 7 % se considéraient en mauvaise ou très mauvaise santé.

- Les résultats du sondage correspondent à la recherche existante qui indique que des facteurs non-médicaux — comme le revenu et l'éducation — ont des conséquences importantes sur la santé des gens : 86 % des Canadiens avec un revenu ménager de plus de 60 000 $ se déclaraient en bonne santé, mais c'était le cas pour seulement 66 % des Canadiens gagnant moins de 20 000 $. De plus, seulement 3 % des Canadiens avec un revenu élevé indiquaient être en mauvaise santé, par rapport à 10 % des Canadiens à faible revenu. Les Canadiens avec un niveau plus élevé d'éducation avaient aussi tendance à se déclarer en meilleure santé que les autres.

LA SANTÉ DES CANADIENS

« Comment évaluez-vous votre santé? »

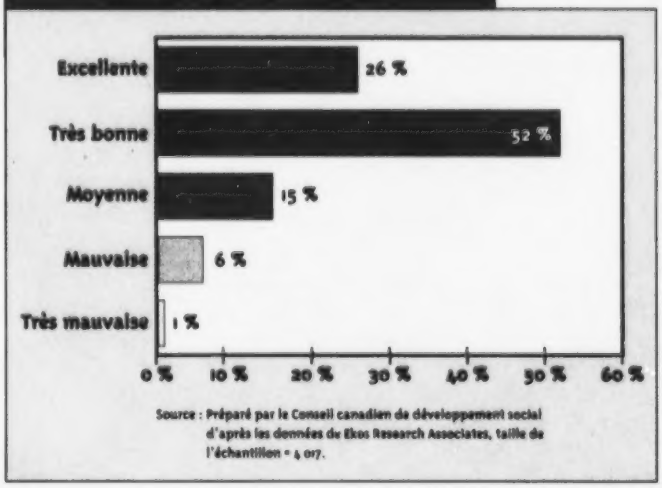

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de Ekos Research Associates, taille de l'échantillon = 4 017.

- Dans l'ensemble, une plus grande proportion des résidents de Saskatchewan et des provinces de l'Atlantique se déclaraient en mauvaise santé; une plus grande proportion des gens au Québec et en Colombie-Britannique se jugeaient en bonne santé.

Les Canadiens mènent-ils une vie stressante?

La prévalence du stress est une caractéristique croissante de la vie moderne. Les tensions et l'insécurité d'un marché du travail instable, combinées aux responsabilités familiales des parents qui travaillent à l'extérieur, rendent la vie plus stressante pour un nombre croissant de Canadiens. Et le stress a des répercussions sur la santé : il a été lié aux accidents en milieu de travail, au surmenage, aux maladies cardio-vasculaires et aux troubles psychologiques.
L'ISP fait le suivi du niveau de stress des Canadiens en tant qu'indicateur tant d'insécurité que de bien-être. De cette manière, nous serons en mesure de suivre la proportion de Canadiens qui considèrent que leur vie est extrêmement stressante ou modérément stressante.

Un quart des Canadiens (26 %) disaient que leur vie était extrêmement stressante, 56 % pensaient que leur vie avait un niveau modéré de stress, et 18 % disaient que leur vie n'était pas du tout stressante.[19]

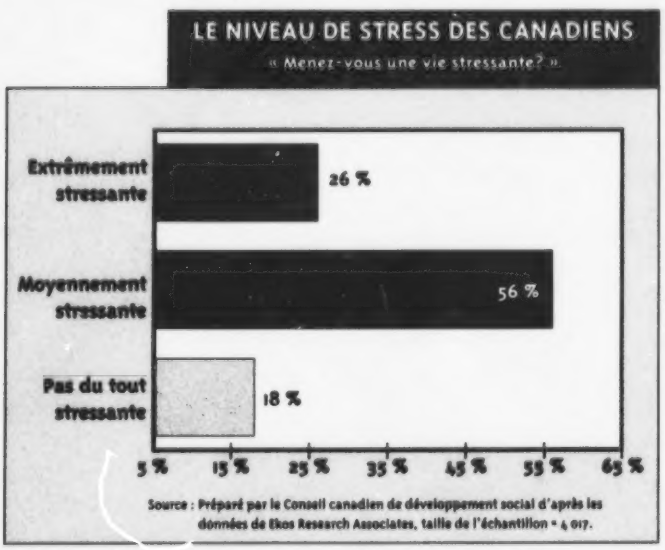

- Les femmes avaient plus tendance à dire que leur vie était extrêmement stressante (29 %) par rapport à 24 % des hommes.

- Les Canadiens en haut et en bas de l'échelle des revenus déclaraient un niveau de stress plus grand que ceux qui avait un revenu moyen. Dans une certaine mesure, cela est peut-être dû à leur emploi et leur niveau professionnel. Il semblerait par exemple, que les occupations les plus stressantes sont celles des professions libérales et des ouvriers — 29 % des répondants dans ces catégories ont déclaré avoir une vie extrêmement stressante. Les personnes en congé d'invalidité ou de maladie (44 %) ou au chômage (36 %) avaient aussi plus tendance à considérer que leur vie était extrêmement stressante.

- Les responsabilités parentales semblent aussi être une autre source majeure de stress : environ 30 % des parents considéraient avoir une vie très stressante, par rapport à environ 21 % des autres adultes. C'était particulièrement le cas dans les familles monoparentales (37 %). Les Canadiens de 30 à 45 ans étaient ceux qui avaient le plus tendance à avoir l'impression que leur vie était stressante (33 %), alors que les personnes de 65 ans et plus avaient le moins tendance à penser ainsi (12 %).

- Sur l'ensemble du pays, les résidents d'Ontario et des provinces de l'Atlantique indiquaient avoir la vie la plus stressante, tandis que les résidents du Québec et de Colombie-Britannique indiquaient le moins de stress.

ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ

Les coupures du gouvernement au système des soins de santé ont fait que beaucoup de Canadiens commencent à se préoccuper qu'ils n'auront pas accès à des services de santé abordables et

appropriés. Les longues listes d'attente, les salles d'urgence surchargées, les séjours raccourcis à l'hôpital et le coût croissant des médicaments ont tout fait pour contribuer aux inquiétudes des gens à propos des soins de santé. En réponse à cela, l'ISP fait le suivi du degré de confiance des Canadiens dans leur système des soins de santé.

Les Canadiens sont-ils préoccupés par l'accès aux soins d'urgence?

Malgré les bouleversements continuels du système de santé, la majorité des Canadiens restent confiants qu'ils auraient accès à des soins d'urgence s'ils en avaient besoin : 60 % des Canadiens disaient avoir confiance ou très confiance; 26 % n'avaient pas confiance.[20]

- La confiance dans le système des soins d'urgence était répartie également par les Canadiens à tout niveau de revenu et d'éducation. Cependant, les femmes exprimaient une moins grande confiance que les hommes, et les Canadiens d'âge moyen y faisaient moins confiance que les jeunes et les plus âgés.

- Un nombre significatif de personnes qui indiquaient être en mauvaise santé montraient bien moins de confiance dans le système des soins de santé que les Canadiens en bonne santé.

- Dans l'ensemble, les résidents du Québec étaient ceux qui avaient le plus confiance dans leur accès aux soins d'urgence alors que ceux de Colombie-Britannique et de Saskatchewan étaient ceux qui y avaient le moins confiance.

Les coûts privés des soins de santé augmentent

Les coûts croissants des médicaments et les besoins de soins de santé en voie d'augmentation avec le vieillissement de la population entraînent beaucoup de Canadiens à croire qu'ils devront endosser une plus grande part des coûts des soins de santé de leur famille.

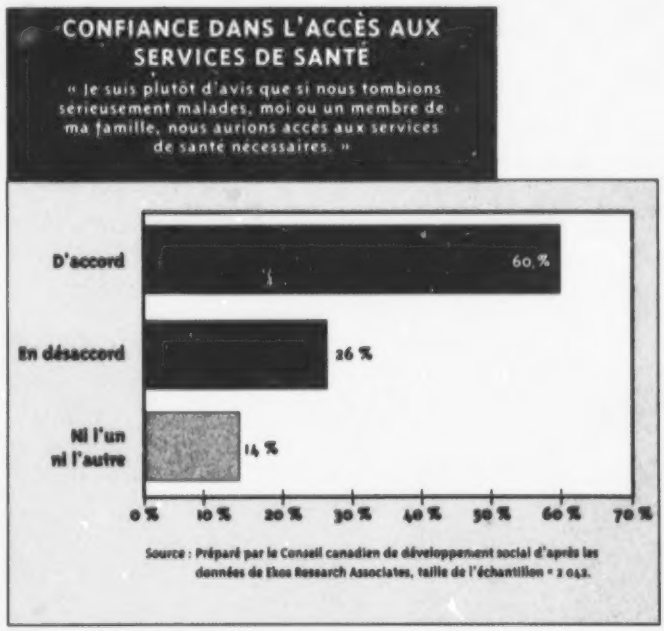

En plus de faire le suivi de la confiance des Canadiens dans leur système des soins de santé, l'ISP examine les frais privés des soins de santé au Canada, calculés en proportion des dépenses privées en soins de santé des Canadiens par rapport à leur revenu disponible.

Les dépenses privées en soins de santé comprennent ce que les gens payent de leur poche ainsi que les dépenses payées par des assureurs (tierce partie). Elles couvrent principalement les médicaments, les soins dentaires et les soins de la vue.

En 1998, les Canadiens dépensaient environ 792 $ par personne en dépenses de santé. Cela représente environ 4,5 % de leur revenu disponible et environ 30 % des dépenses en soins de santé par Canadien.[21] L'Ontario se plaçait au premier rang des dépenses privées en soins de santé à 902 $ par personne, alors que Terre-Neuve était au dernier rang à 556 $ par personne.

DÉPENSES PRIVÉES EN SOINS DE SANTÉ, DE 1981 À 1998

Dépenses privées en soins de santé en % du revenu disponible

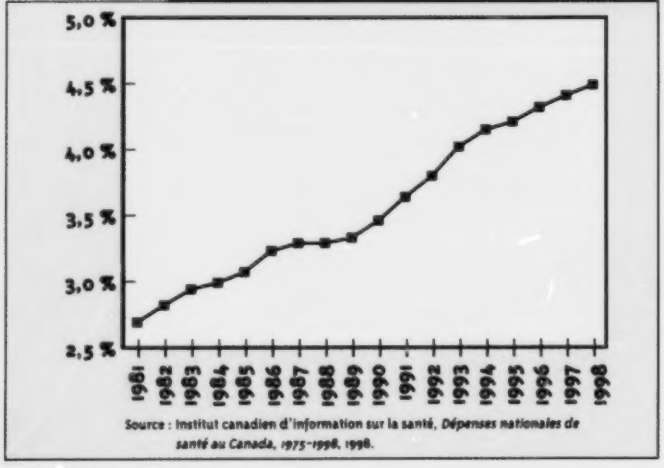

Source : Institut canadien d'information sur la santé, *Dépenses nationales de santé au Canada, 1975-1998*, 1998.

Sur le plan international, le Canada se classait derrière tous les autres pays du Groupe des 7 – à l'exception notoire des États-Unis – en ce qui concerne les dépenses privées en soins de santé en pourcentage de la facture totale des soins de santé. Le Royaume-Uni avait la proportion la plus faible avec environ 15 % de dépenses privées, suivi par l'Italie, la France, l'Allemagne, le Japon et le Canada dans un éventail de 25 % à 35 %. Les États-Unis est le champion des dépenses privées, avec 56 % des dépenses de santé payées de la poche des gens ou par une assurance privée.

SÉCURITÉ PERSONNELLE

Être à l'abri de la violence et du crime constitue un autre facteur de la sécurité personnelle. Au cours des réunions avec les groupes-témoins, les participants ont exprimé une inquiétude modérée mais réelle à propos de la criminalité violente et du crime à la propriété. Tandis que les femmes étaient en général plus préoccupées par les crimes violents, les hommes en général s'inquiétaient plus des crimes à la propriété. La criminalité juvénile et la nature apparemment fortuite des agressions violentes étaient les questions qui ont soulevé le plus d'attention : « Je suppose qu'on parle des jeunes, parce que c'est là que ça commence », a dit un participant.

Plusieurs des participants à nos groupes-témoins pensaient qu'une combinaison de mauvaise éducation parentale et le manque d'emploi ou d'activité utile était à la source de la criminalité. Certains participants ont suggéré que le manque de conséquences au comportement criminel était aussi un facteur incitatif : « La société en général n'est pas assez stricte. Personne ne dit plus ce qui est bien ou ce qui est mal, parce que ce n'est pas politiquement correct ».

Plusieurs des jeunes participants à nos groupes-témoins ont souligné que la pauvreté et le sentiment de manque d'espoir étaient aussi des facteurs importants : « Si vous sentez que vous n'avez rien à perdre, alors vous avez plus tendance à prendre des

risques, comme commettre des crimes ». Quant aux possibilités de stratégies pour éviter la criminalité, surtout en ce qui concerne les jeunes, plusieurs participants pensaient qu'il était essentiel d'avoir une communauté qui s'implique activement. Les participants ont mis l'accent sur le besoin de donner aux jeunes des moyens valables de participer aux activités sociales et aux sports d'équipe : « L'approche devrait se faire du bas vers le haut, pas l'inverse », a suggéré un participant.

L'ISP surveille l'évolution des préoccupations des Canadiens sur leur sécurité personnelle en faisant le suivie de quatre indicateurs : le taux de criminalité violente et du crime à la propriété et les perspectives des Canadiens sur ces deux types de crimes au sein de leur communauté.

Le taux de crimiminalité violente est en baisse

En ce qui a trait à la criminalité violente, l'ISP suivra l'évolution du taux de criminalité violente d'ensemble, mais donnera plus de poids aux crimes les plus graves — c'est-à-dire les homicides, les tentatives de meurtre, les agressions avec coups et blessures et les agressions sexuelles. Ce sont les crimes qui inquiètent le plus les Canadiens. La gravité de ces crimes mène aussi à les rapporter à la police de façon plus fiable et plus complète.

Contrairement à la perception populaire, l'incidence de criminalité violente a diminué lentement au cours des 15 dernières années. Les agressions avec coups et blessures avaient augmenté dans la fin des années 1980, mais ont régressé après 1991.[22]

Il est important de garder à l'esprit que plus de 60 % des crimes déclarés dans le taux général des crimes violents sont en fait des agressions mineures, les soi-disant voies de fait simples, qui couvrent des comportements allant de menaces, à des gestes et des coups de poings. Après une escalade régulière dans les années 1980, les voies de

fait simples ont aussi diminué depuis 1991, quoique à un rythme plus lent. Par conséquent, le taux de crimes violents a baissé au cours des six dernières années consignées. En 1997, données les plus récentes, la plupart des régions au Canada ont constaté une baisse de leur taux général de criminalité violente. Les Prairies, cependant, faisaient exception. La Saskatchewan, en particulier, a subi une augmentation de 15 % à son taux de criminalité violente.

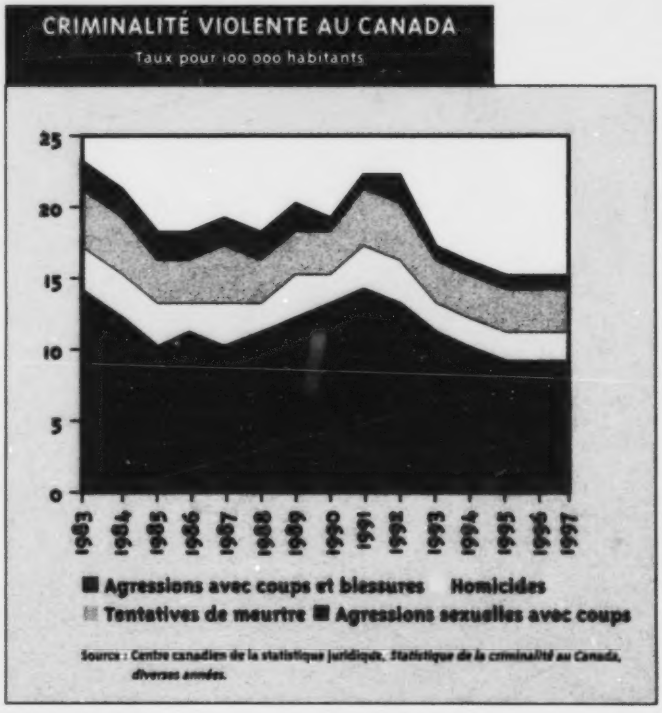

En ce qui est des homicides, le Canada se place à niveau moyen parmi les pays du Groupe des 7. Le Japon se classe comme le pays le plus sécuritaire, suivi de l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, le Canada et l'Italie. Les États-Unis étaient au dernier rang dans ce domaine, avec des taux presque cinq fois plus élevés que ceux du Canada et quatorze fois plus que ceux du Japon.[23]

Les Canadiens sont-ils inquiets à propos des crimes violents?

Afin d'évaluer le sentiment de sécurité personnelle des Canadiens, nous avons demandé aux Canadiens comment ils évalueraient la sécurité de leur famille dans leur propre quartier en ce qui est de la criminalité violente. Notre sondage montre que 76 % d'entre eux pensent que leur quartier est sécuritaire. Seulement 7 % considèrent que leur quartier n'est pas du tout sécuritaire.[24]

« Personnellement je n'ai rien contre les jeunes qui lavent les pare-brise dans la rue, mais çà me rend un peu nerveux quand ils s'approchent de ma voiture ».

Jean-François
enseignant

SÉCURITÉ PAR RAPPORT À LA CRIMINALITÉ VIOLENTE

« En ce qui concerne votre famille et son exposition à la criminalité violente, dans quelle mesure trouvez-vous votre quartier sécuritaire? »

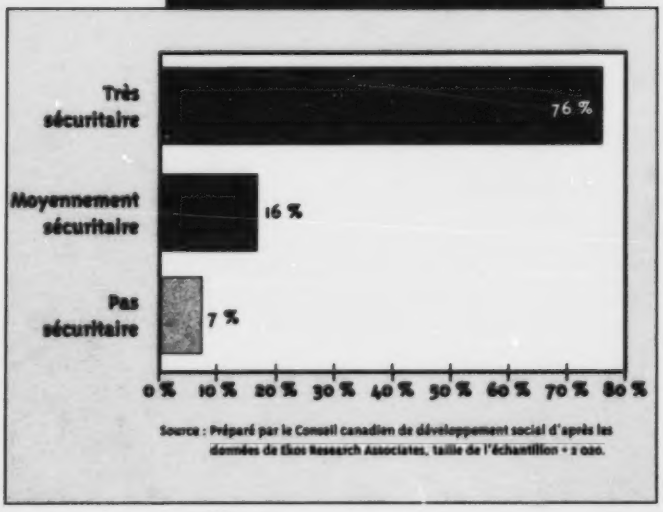

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de Ekos Research Associates. Taille de l'échantillon = 2 020.

- Ce n'est pas une surprise, les Canadiens avec des faibles revenus avaient deux fois plus tendance que ceux avec des revenus élevés à déclarer que leur quartier n'était pas sécuritaire; plus de 84 % des Canadiens avec un revenu ménager d'au moins 60 000 $ se sentaient en sécurité dans leur quartier. Les Canadiens vivant en agglomération urbaine se sentaient en général moins en sécurité que ceux vivant dans les petites villes ou en milieu rural.

- Les résidents des provinces de l'Atlantique se sentaient le plus en sécurité de toutes les autres régions : 87 % se sentaient très en sécurité, alors que seulement 1 % ne se sentaient pas du tout en sécurité. Les résidents de Colombie-Britannique craignaient le plus la criminalité dans leur quartier : 69 % se sentaient très en sécurité, par rapport à 9 % qui ne se sentaient pas du tout en sécurité. Le Manitoba venait de près en deuxième place comme province où les gens se sentaient le moins en sécurité de la criminalité violente dans leur quartier.

Les taux de crimes à la propriété se stabilisent

Les crimes à la propriété représentent 60 % de tous les crimes commis au Canada. Ils sont définis comme actes illégaux avec l'intention d'obtenir des biens, mais sans l'utilisation de menace ou de violence. L'ISP porte l'attention sur deux types de crimes à la propriété qui affectent les gens le plus directement — soit les cambriolages, dans un domicile ou une entreprise, et les vols d'automobiles.

Comme pour les crimes violents, l'incidence d'ensemble des crimes à la propriété a diminué depuis 1992. Cependant, tandis que le taux de cambriolages a diminué, les

vols d'automobiles étaient à la hausse jusqu'à 1996.[25]

La Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Manitoba étaient les provinces avec la plus haute incidence de crimes à la propriété. Ensuite venaient le Québec, l'Alberta, l'Ontario et les provinces de l'Atlantique.

Pour ce qui est des cambriolages, le Canada n'est pas en bonne position par rapport aux autres pays du Groupe des 7. Seulement le Royaume-Uni avait un taux plus élevé, tandis que le Japon rapportait de loin l'incidence la plus faible de cambriolages.[26]

Les Canadiens sont-ils inquiets à propos des crimes à la propriété?

Quand on leur a demandé d'évaluer leur quartier en terme de sécurité par rapport aux crimes à la propriété, 68 % des Canadiens considèrent que leur quartier est très sécuritaire, 19 % que leur quartier est moyennement sécuritaire et 12 % pensent que leur quartier n'est pas du tout sécuritaire.[27]

- À l'instar de la criminalité violente, les Canadiens à faible revenu se sentaient le plus à la merci des crimes à la propriété (19 %), par rapport à 10 % des Canadiens dans la tranche de revenus plus élevés.

- Les hommes et les femmes sont également préoccupés par les crimes à la propriété. Cependant, les jeunes Canadiens se sentent le moins en sécurité (14 %), alors que les personnes du troisième âge ont tendance à avoir le moins d'appréhension (8 %). Ce résultat reflète probablement la qualité des quartiers dans lesquels les personnes de ces différents groupes d'âge ont tendance à vivre.

- Les résidents des provinces de l'Atlantique ont un niveau relativement bas d'inquiétude sur les crimes à la propriété, qui reflète assez correctement les taux provinciaux. Les résidents de Colombie-Britannique par contre, se sentent le plus à la merci de ces crimes. En général, la crainte des Canadiens sur les crimes à la propriété augmente graduellement des régions de l'Est à celles de l'Ouest.

LE CRIME À LA PROPRIÉTÉ AU CANADA

Taux pour 100 000 habitants

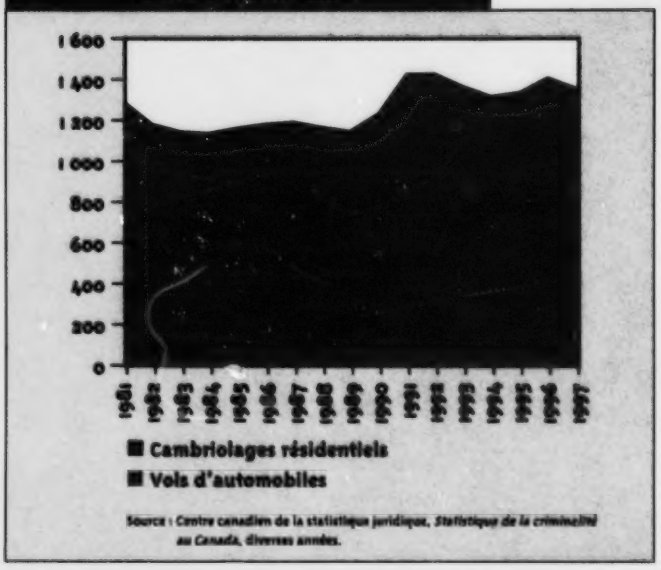

Source : Centre canadien de la statistique juridique, *Statistique de la criminalité au Canada*, diverses années.

SÉCURITÉ PAR RAPPORT AU CRIME À LA PROPRIÉTÉ

« En ce qui concerne votre famille et son exposition au crime contre la propriété, dans quelle mesure trouvez-vous votre quartier sécuritaire? »

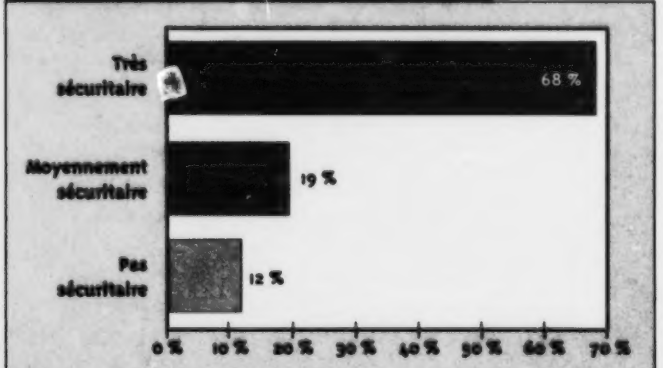

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de Ekos Research Associates, taille de l'échantillon = 2 000.

CONCLUSION

Dans ce premier numéro de *l'Indice de sécurité personnelle*, un examen des tendances des années 1980 et 1990 révèle que la sécurité économique est un sujet prioritaire de préoccupation pour les Canadiens. Cependant, les tendances concernant la sécurité physique — tant les indicateurs objectifs que les perspectives des gens sur leur sécurité physique — sont nettement plus positives.

À la réflexion, ce n'est pas surprenant. Les années 1990 ont commencé avec une récession économique particulièrement dure qui a été exacerbée par les taux d'intérêt élevés de la Banque du Canada et par la restructuration industrielle qui a suivi l'Accord de libre-échange de 1988. Sur les talons de la récession, les gouvernements ont embarqué les Canadiens dans une lutte contre le déficit fiscal. En éliminant un grand nombre d'emploi dans le secteur public et en coupant les dépenses aux programmes sociaux, ils sont arrivés à leur objectif. En fin de compte, les dépenses de programmes au Canada ont chuté du niveau de 42 % du Produit national brut (PNB) en 1992 à 34 % en 1998.

Les Canadiens ont senti les contrechocs de cette réduction des dépenses. Tout au long des années 1990, les administrateurs des programmes de sécurité du revenu, comme l'assistance sociale et l'Assurance-emploi, ont diminué les niveaux de prestations et resserré les critères d'admissibilité. Dans la dernière moitié des années 1990, on a commencé à voir des fermetures d'hôpitaux et d'écoles. Avec le secteur public se délestant de dizaines de milliers de fonctionnaires et le secteur privé passant par sa propre restructuration, la plupart des emplois créés dans les années 1990 sont le produit de Canadiens qui ont opté pour l'emploi autonome comme moyen de subvenir à leurs besoins.

Sur le plan du revenu, 1998 a signalé la première année de la décennie où le revenu moyen disponible a augmenté. Des revenus en baisse ont forcé beaucoup de gens à travailler plus longtemps et ont accentué le besoin d'avoir deux salariés dans la famille pour arriver à joindre les deux bouts. Plusieurs Canadiens ont aussi augmenté le niveau de leur dette à des niveaux inquiétants, et ont cessé de mettre de l'argent de côté pour leur retraite de façon à pouvoir rester à flot financièrement parlant — ajoutant ainsi à leur sentiment général d'insécurité économique. Malgré la reprise lente de l'économie pendant la décennie, le nombre de personnes dans la pauvreté a continué d'augmenter. Il n'est donc pas étonnant qu'un quart des Canadiens déclarent avoir une vie extrêmement stressante.

L'Indice de sécurité personnelle révèle à quel point les gens ressentent de l'insécurité concernant leur emploi et à quel point ils sont devenus sceptiques sur les programmes sociaux du gouvernement. Les coupures continuelles aux programmes de soutien du revenu — le plus notoirement à l'Assurance-emploi — ont entraîné beaucoup de gens à douter qu'il y a encore un filet de sécurité sociale en place pour eux. D'autre part, les résultats de l'ISP indiquent que les politiques publiques et du milieu de travail ne sont pas adaptées aux besoin des familles contemporaines. Les parents ont spécialement souligné le stress qu'ils ressentent en conséquence des demandes qui leur sont imposées par leur employeur d'un côté et leur famille de l'autre.

Sur ce fond d'incertitude économique, notre rapport montre qu'un progrès tangible a été

effectué sur le plan de la santé personnelle et de la sécurité. Le Canada s'est placé au premier rang des pays du Groupe des 7 en 1994 pour la prévention des décès prématurés — un résultat des accomplissements dans la lutte contre la maladie, le meilleur accès aux services des soins de santé et les campagnes de sensibilisation publique pour promouvoir la sécurité. Et malgré l'impression causée par la couverture des média de quelques meurtres spectaculaires, le taux de criminalité au Canada a baissé depuis le début de la décennie.

Le rapport de l'ISP montre que les efforts visant à améliorer la prise de conscience par le public des causes de blessures et de décès prématurés ont mené à des réductions dans ces deux taux. Par exemple, les campagnes d'éducation publique et les changements législatifs pour augmenter l'utilisation des ceintures de sécurité, réduire l'incidence de la conduite en état d'ivresse et améliorer la conduite de la route chez les adolescents, ont entraîné une diminution des blessures et des décès dûs à des accidents de la circulation. De la même façon, les campagnes d'éducation et l'amélioration des traitements ont réduit l'incidence de la mortalité due aux maladies cardio-vasculaires. D'autres types de maladies — surtout le cancer — augmentent cependant, soulignant le besoin d'un soutien public continu à la recherche pour trouver ses origines et un traitement.

Les résultats de l'ISP révèlent que le Canada récolte encore les bénéfices des investissements passés dans notre système des soins de santé. Cependant, il est important de considérer si les récentes coupures aux services de santé, les modifications aux règlements du contrôle de la sécurité des aliments et des médicaments et la croissance de la privatisation des soins de santé, risquent de mettre en danger le record impressionnant du Canada. Tandis que les Canadiens qui ont participé au sondage pour ce rapport ont exprimé leur confiance dans la capacité des services de santé de donner des soins d'urgence en cas de nécessité, ils étaient inquiets à propos des soins à domicile et du coût des

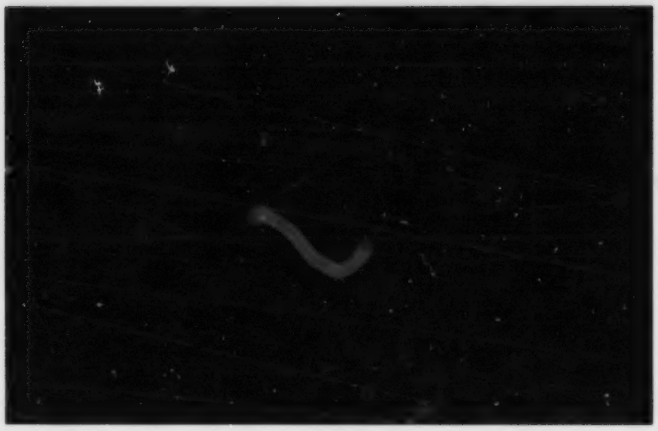

médicaments. Les femmes en particulier, se demandaient comment elles allaient pouvoir faire face aux demandes accrues pour s'occuper des soins des membres de leur familles ou d'amis malades ou âgés. Ces préoccupations soulignent la nécessité pour les gouvernements de planifier attentivement la transition d'un système de soins de santé en hôpital ou en institution à un système qui a plus recours aux soins à domicile.

En ce qui est de la criminalité, des récentes initiatives fédérales et provinciales pour aider à la prévention du crime par le biais d'un financement accru aux efforts communautaires représentent une approche logique pour améliorer la sécurité du public. Il reste cependant à voir si les coupures aux services sociaux et aux programmes publics, allant de l'éducation aux activités récréatives, finiront par miner les autres efforts communautaires.

Enfin, l'ISP montre que le record du Canada dans la promotion de la sécurité économique et physique est relativement bon par rapport à ceux des autres pays occidentaux industrialisés. On le remarque particulièrement quand on compare nos taux de pauvreté et de décès prématurés à ceux des États-Unis. La situation du Canada sur le plan international prouve que la détermination collective du pays à faire face aux problèmes sociaux et économiques dans les cinquante dernières années a fait une différence, même dans un monde globalisé.

MÉTHODOLOGIE

Malgré l'importance de la sécurité dans notre vie quotidienne, les tentatives de cerner et de mesurer le niveau de sécurité dans notre société ont été rares et espacées. C'est peut-être dû au fait que la sécurité est un facteur subjectif qui varie selon la réaction de chaque individu à sa situation personnelle. Chaque personne s'inquiète à un degré différent selon l'âge, la santé et le niveau du revenu. Par conséquent, toute mesure de la sécurité doit être en quelque sorte arbitraire en ce qui concerne le classement de diverses composantes. De plus, en mesurant la sécurité on ne doit pas seulement y inclure une évaluation des conditions actuelles, mais aussi une évaluation des perspectives des gens sur l'avenir.

Le concept de la sécurité a plusieurs dimensions. Dans le cadre de nos besoins, il est réduit à son niveau le plus fondamental, recouvrant la sécurité économique – dans le sens large de sécurité financière et de l'emploi – et la sécurité physique – dans le sens de la protection contre les risques de maladies et de blessures. Dans une étude plus approfondie, on pourrait aussi envisager d'inclure dans la sécurité une évaluation sur l'équilibre sain des relations sociales des gens ou sur la stabilité et le potentiel à venir de leurs communautés. Cependant, des considérations pratiques limitent ce projet aux dimensions économiques et physiques de la sécurité personnelle.

Ce projet a également été développé en fonction des limitations des données disponibles, afin d'élaborer les indicateurs choisis qui représentent chaque dimension de la sécurité. Alors qu'un indice de sécurité idéal devrait contenir par exemple des indicateurs de la qualité de l'environnement physique ou de la présence de pathogènes dangereux, les données sur ce type d'indicateurs et sur leur impact sont limitées, voire non-existantes. Malgré ces difficultés, le CCDS et ses partenaires ont décidé qu'un aperçu partiel sur une question si cruciale valait mieux que pas d'information du tout. Pleinement conscients des problèmes inhérents à un tel exercice, nous avons porté une attention minutieuse à la sélection des composantes de la sécurité personnelle et de leurs indicateurs.

Étapes de développement de l'ISP

La plupart du temps, la recherche d'indicateurs sociaux fait ressortir les difficultés à établir des mesures composées. Tandis que nous avons des unités monétaires pour décrire les transactions économiques, et des unités énergétiques, comme les calories, pour décrire divers types d'activités physiques, un indice social, par définition, comprend une combinaison de facteurs ou phénomènes de nature différente, comme le nombre des sans-emploi et le taux de criminalité.

Afin de développer l'ISP, il a d'abord été nécessaire de développer un cadre conceptuel, puis de trouver des indicateurs individuels qui représentent le mieux les diverses dimensions de notre concept central de la sécurité. La troisième étape a consisté à combiner ces indicateurs individuels dans le cadre conceptuel. Enfin, il faut établir une méthode pour transformer chaque indicateur en unités pondérées sur une échelle commune afin de pouvoir les combiner pour créer un résultat. Cette dernière partie du procédé sera testée et raffinée en vue d'être publiée dans le second rapport annuel de l'ISP.

Sélection des indicateurs

Afin d'identifier les indicateurs les plus pertinents, le CCDS a soumis une liste de variables possibles à des experts dans divers domaines. Ces personnes ont ensuite sélectionné et classé les indicateurs qui couvraient le mieux les diverses dimensions de la sécurité personnelle, selon les critères suivants :

- Les indicateurs devraient mesurer la sécurité personnelle des adultes et des membres de leur famille.

- Les indicateurs subjectifs devraient mesurer l'expérience personnelle de sécurité de chaque individu, plutôt que leurs perceptions du niveau général de sécurité au Canada.

- Les indicateurs devraient être significatifs — c'est-à-dire décrire la sécurité personnelle des Canadiens à une période donnée. Ils devraient attirer l'attention et être relativement faciles à comprendre par le grand public.

- Les indicateurs devraient être valides — c'est-à-dire bien connus dans la documentation de recherche.

- Les indicateurs devraient être adaptables aux changements au cours des années et parmi divers groupes démographiques, si possible. Les indicateurs devraient montrer un certain degré de variance.

- Les indicateurs devraient mesurer des facteurs qui risquent fortement d'influencer la sécurité personnelle individuelle.

- Les indicateurs devraient tenir compte de sources de « variation secondaire », c'est-à-dire les changements dans la population au fil des ans, les changements dans la période pendant laquelle on prend les mesures et les changements en valeurs monétaires avec le temps.

- Idéalement, les indicateurs devraient être disponibles sur une base annuelle. On utilisera les données disponibles les plus récentes pour développer l'ISP.

- Les indicateurs devraient être disponibles à niveau national, pour des régions géographiques et des groupes démographiques sélectionnés. Idéalement, les indicateurs objectifs devraient être disponibles aussi pour les autres pays sélectionnés.

- Les indicateurs devraient être facilement accessibles à partir de sources de données établies.

Le cadre conceptuel de l'ISP et les indicateurs ont alors été soumis à des groupes-témoins de Canadiens pour vérifier s'ils coïncidaient avec les impressions du public. Le but était de développer des indicateurs qui seraient à la fois compréhensibles au grand public et qui représenteraient les principales préoccupations des Canadiens à propos de leur sécurité personnelle. Nous avons donc demandé aux participants d'évaluer le cadre conceptuel général ainsi que chaque indicateur en particulier.

Pondération des indicateurs

À présent que les indicateurs individuels ont été sélectionnés, la prochaine étape consistera à déterminer le cœfficient relatif pour chaque composante de chaque indicateur appartenant à l'indice composé. Certains indicateurs sont-ils plus importants que d'autres dans l'opinion des Canadiens sur la sécurité personnelle? Si c'est le cas, comment faut-il pondérer les divers indicateurs pour tenir compte des différences dans leur importance relative?

Encore une fois, le CCDS demandera à des Canadiens de nous dire l'importance relative qu'ils portent aux divers indicateurs dans le cadre de chaque sous-composante et de les pondérer. Les valeurs finales seront assignées aux indicateurs dans le rapport de l'an 2000, selon une combinaison de classements tant pour les indicateurs de sécurité économique que pour ceux de sécurité physique.

Création de l'Indice

La prochaine étape dans le calcul de l'Indice de sécurité personnel est de transcrire les données brutes en unités communes d'analyse, pour pouvoir calculer les changements qui se sont produits dans tous les indicateurs afin d'arriver à une résultat d'ensemble. À partir de l'année prochaine, les changements dans la valeur des indicateurs individuels seront convertis en unités communes, puis on leur assignera leur valeur de pondération (dérivée du processus de consultation décrit plus haut). Les changements dans la valeur d'ensemble de l'Indice d'une année à l'autre nous indiquera si les Canadiens se sentent plus — ou moins — en sécurité au fil du temps.

Mises à l'essai et fiabilité

Le CCDS se propose de faire une révision périodique des indicateurs et de leur cœfficient de pondération afin de déterminer s'ils reflètent toujours adéquatement les différentes dimensions de la sécurité personnelle, et s'ils sont encore fiables. Dans certains cas, on pourra modifier ou même complètement éliminer des indicateurs, en gardant à l'esprit l'intégrité de l'Indice par rapport au temps qui passe. Tout changement dans le choix d'indicateurs ou de leur pondération sera clairement détaillé dans chaque rapport de l'ISP.

NOTES DE FIN DE TEXTE

[1] De la mi-novembre à la mi-décembre 1998, Ekos Research Associates Inc. a mené un sondage auprès de plus de 2 000 Canadiens pour le Conseil canadien de développement social, portant sur leurs perspectives de leur sécurité personnelle et de la sécurité de leur famille.

[2] Statistique Canada, *Comptes nationaux des revenus et des dépenses*, 1998.

[3] Ekos Research Associates Inc. La question était : « Dans quelle mesure diriez-vous que le revenu de votre ménage est suffisant pour combler les besoins essentiels de votre famille? » Les réponses étaient classées selon une échelle de 1 à 7, où 1 signifiait 'pas du tout suffisant' et 7 'extrêmement suffisant'. La taille de l'échantillon était de 2 035 Canadians. La marge d'erreur est de 2,2 pour cent, 19 fois sur 20. Les résultats par région et selon divers groupes socio-économiques sont, bien entendu, sujets à de plus grandes marges d'erreur.

[4] Les seuils de pauvreté sont des indicateurs exacts et fiables de privations relatives. Les résultats du sondage Gallup montrent qu'ils reflètent le montant général d'argent que les Canadiens considèrent nécessaire pour vivre adéquatement. Dans un sondage effectué pour ce projet, la majorité des répondants pensaient qu'une famille de quatre avait besoin d'au moins 40 000 $ par an pour remplir ses besoins essentiels dans sa communauté — un chiffre, il est intéressant de remarquer, nettement au-dessus du SFR, qui s'élève à 32 500 $ pour une famille de quatre dans une grande agglomération urbaine.

[5] Statistique Canada, *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*, 1996.

[6] Les pays suivants sont membres du Groupe des 7 : le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Italie, la France, l'Allemagne et le Japon.

[7] Étude du Luxembourg sur le revenu. Seuils de pauvreté calculés sur les ensembles de données de l'ÉLR par by Koen Vleminckx (LIS), Août 1998. www.lissy.ceps.lu

[8] Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, diverses années.

[9] Organisation de coopération et de développement économiques, *Perspectives de l'emploi, 1998*. Les données correspondent à 1997.

[10] Ekos Research Associates Inc. On a demandé aux répondants s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « Il y a de bonnes chances que je perde mon emploi d'ici quelques années ». L'échelle allait de 1, 'fermement en désaccord' à 7, 'fermement d'accord', avec le numéro 4 signifiant ni l'un ni l'autre. La taille de l'échantillon était de 2 594 personnes.

[11] Ekos Research Associates Inc. On a demandé aux répondants s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « Si je perds mon emploi, je suis persuadé de pouvoir trouver l'équivalent dans les six mois ». L'échelle allait de 1, 'fermement en désaccord' à 7, 'fermement d'accord', avec le numéro 4 signifiant ni l'un ni l'autre. La taille de l'échantillon était de 2 042 personnes.

[12] Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, diverses années.

[13] Ekos Research Associates Inc. On a demandé aux répondants s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « Si je perds mon emploi, je suis persuadé de pouvoir compter sur les programmes du gouvernement pour me soutenir adéquatement, moi et ma famille, pendant que je cherche un nouvel emploi ». L'échelle allait de 1, 'fermement en désaccord' à 7, 'fermement d'accord', avec le numéro 4 signifiant ni l'un ni l'autre. La taille de l'échantillon était de 2 042 personnes.

[14] Statistique Canada, *Comptes nationaux des revenus et des dépenses*; Banque du Canada, *Agrégats monétaires et du crédit et taux d'intérêts canadiens*, diverses années.

[15] Ministère de la santé et des services sociaux du Québec, *Indicateurs socio-sanitaires : Comparaison internationale 1980–1994*, 1997. Dans le cadre de cette comparaison, l'APVP prennent 70 ans comme la limite d'âge.

[16] Développement des ressources humaines Canada, *Les accidents du travail au Canada et leurs coûts*, diverses années. Les données rapportées ont fait l'objet d'un ensemble

différent de méthodes de collecte, d'exigences de déclarations, de polices de réclamations et de définitions employées par divers conseils d'administration. D'autre part, les taux sont basés uniquement sur des réclamations acceptées, ce qui pourrait entraîner une sous-estimation. Enfin, certains employés — comme une majorité du nombre croissant de travailleurs autonomes au Canada — ne sont pas couverts, résultant à nouveau à une certaine sous-estimation. Il est intéressant de noter que les maladies et états de santé liés au stress ne sont pas encore reconnus par les conseils d'indemnités d'accidents du travail.

[17] Transports Canada, *Statistiques sur les collisions de la route au Canada*, TP 3322, 1998. Cet indicateur porte spécifiquement sur les blessures plutôt que les décès, étant donné qu'on tient déjà compte des décès dans notre indicateur précédent d'années potentielles de vie perdues.

[18] Ekos Research Associates Inc. La question était : « En général, comment décririez-vous votre santé? Veuillez répondre selon une échelle de 7 points où 1 signifie terrible, 7 excellente et le point milieu 4, moyenne ». La taille de l'échantillon était de 4 017 personnes avec une marge d'erreur de 1,5 pour cent, 19 fois sur 20.

[19] Ekos Research Associates Inc. La question était : « Menez-vous une vie stressante? Veuillez répondre selon une échelle de 7 points où 1 signifie pas du tout stressante, 7 extrêmement stressante, et le point milieu 4, moyennement stressante ». La taille de l'échantillon était de 4 017 personnes. Pour cette question, les réponses à 6 et 7 ont été utilisées pour établir notre résultat d'ensemble pour 'extrêmement stressante,' les réponses à 3 et 5, pour 'moyennement stressante' et les réponses à 1 et 2 pour 'pas du tout stressante.'

[20] Ekos Research Associates Inc. On a demandé aux répondants s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « Je suis plutôt d'avis que si nous tombions sérieusement malades, moi ou un membre de ma famille, nous aurions accès aux services de santé nécessaires ». L'échelle allait de 1, 'fermement en désaccord' à 7, 'fermement d'accord', avec le numéro 4 signifiant ni l'un ni l'autre. La taille de l'échantillon était de 2 042 personnes.

[21] Institut canadien d'information sur la santé, *Dépenses nationales de santé au Canada, 1975–1998*, 1998.

[22] Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Statistique de la criminalité au canada*, Catalogue No. 85-205, diverses années.

[23] Nations Unies. Crime Prevention and Criminal Justice Branch, Fifth Survey. Les données sont de 1994 pour tous les pays sauf la France et l'Allemagne, pour lesquelles on a utilisé des données de 1990.

[24] Ekos Research Associates Inc. La question était : « En ce qui concerne votre famille et son exposition à la violence criminelle, dans quelle mesure trouvez-vous votre quartier sécuritaire? Veuillez répondre sur une échelle de 7 points où 1 signifie pas du tout sécuritaire, 7 extrêmement sécuritaire, et le point milieu 4, moyennement sécuritaire ». La taille de l'échantillon était de 2 020 personnes.

[25] Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Statistique de la criminalité au Canada*, Catalogue No. 85-205, diverses années.

[26] Nations Unies. Crime Prevention and Criminal Justice Branch, Fifth Survey. Le cambriolage est défini ici comme l'entrée illégale sur la propriété d'autrui avec l'intention d'y commettre une infraction. Ces résultats sont basés sur des données de 1994. Il faut les traiter avec précaution, étant donné que chaque pays a son propre système de déclaration de crimes. Il n'y avait pas de données disponibles pour l'Allemagne ou l'Italie.

[27] Ekos Research Associates Inc. La question était : « En ce qui concerne votre famille et son exposition au crime contre la propriété, dans quelle mesure trouvez-vous votre quartier sécuritaire? Veuillez répondre sur une échelle de 7 points où 1 signifie pas du tout sécuritaire, 7 extrêmement sécuritaire, et le point milieu 4, moyennement sécuritaire ». La taille de l'échantillon était de 2 020 personnes.

Le Conseil canadien de développement social (CCDS) est l'un des principaux éditeurs dans le domaine du développement social. Nos titres portent sur des sujets comme la sécurité du revenu et la pauvreté, les nouvelles formes d'emploi et les questions liées au marché du travail, la politique sociale, le développement économique communautaire, la prévention du crime, pour n'en citer que quelques-uns.

Les livres du CCDS et ses rapports de recherche donnent une information et une analyse faisant autorité en la matière. Les publications du CCDS, approfondies et techniquement fiables, servent d'ouvrages de référence qualifiés qui sont utilisés par les personnes en charge des décisions, les experts et le milieu universitaire dans tout le pays. L'ensemble de nos publications constitue une série d'ouvrages qui font le suivi du bien-être social et économique des Canadiens.

Parmi les publications les plus récentes du CCDS, on relève :

LES PROGRAMMES DE SÉCURITÉ DU REVENU AU CANADA

Un livre de référence actualisé, décrivant les prestations pour enfants, l'Assurance-emploi, les prestations de l'assistance sociale et aux aînés. (Avril 1998, environ 150 p.)

LE PROGRÈS DES ENFANTS AU CANADA 1998 — GROS PLAN SUR LES JEUNES

Le troisième numéro de cette série très en demande du Conseil qui fait le suivi des indicateurs sociaux de la situation des enfants. Le numéro de 1998 présente un profil approfondi des jeunes de 15 à 24 ans. (Décembre 1998, 72 p.)

LES ADOLESCENTS DANS LA MAIN D'ŒUVRE AU CANADA — UN RAPPORT DE RECHERCHE

Ce regard détaillé à la situation d'emploi chez les adolescents Canadiens dans les années 1990 présente ce qu'ils gagnent, leur taux d'emploi et les répercussions du travail sur leur rendement scolaire et leur mode de vie. (Janvier 1999, 32 p.)

LA COLLECTION SUR LA RECHERCHE SOCIALE DU CCDS

Une série de rapports qui examinent les questions actuelles du marché du travail, comme la nature changeante du travail à temps partiel et temporaire, la pauvreté familiale et les salaires des femmes.

Pour commander ces publications, ou pour recevoir un catalogue gratuit de nos publications, veuillez contacter le CCDS, service des publications, à l'adresse au dos de la couverture de ce rapport.

Les Canadiens craignent-ils de perdre leur emploi? Ont-ils confiance dans leur système de soins de santé? Se sentent-ils en sécurité dans leur communauté? On trouve la réponse à ces questions, entre autres, dans ***L'indice de sécurité personnelle 1999***. En s'étayant sur une analyse approfondie de données nationales et sur un sondage préparé spécialement, cette nouvelle mesure annuelle du Conseil canadien de développement social (CCDS) fait le suivi des changements dans la situation économique et physique des Canadiens.

Le Conseil canadien de développement social est l'un des porte-parole les plus respectés plaidant en faveur d'une meilleure sécurité sociale et économique pour tous au Canada. Organisme national indépendant à but non lucratif, l'activité principale du CCDS est la recherche, axée sur des domaines tels la sécurité économique, l'emploi, la pauvreté et le bien-être des enfants. Autorité reconnue en la matière, le CCDS est souvent cité par les médias, les universitaires et les stratégistes dans tout le pays.

Il est possible de se procurer d'autres exemplaires de *L'indice de sécurité personnelle 1999* en français ou en anglais pour 10 $ (taxes comprises), plus 3,50 $ de frais de manutention et d'envoi. Nous offrons un escompte de 15% sur les achats en gros de 25 exemplaires ou plus. Les membres du CCDS ont aussi droit à un escompte. Veuillez contacter :

CCDS, Publications
441, rue MacLaren, 3e étage
Ottawa (ON) K2P 2H3
Tél. : (613) 236-8977
Fax : (613) 236-2750
Courriel : ccsd@ccsd.ca
Internet : www.ccsd.ca

CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Modes de paiement : toutes les commandes doivent être réglées d'avance par chèque, virement, carte VISA ou MasterCard en indiquant le numéro et la date d'expiration. Les organismes peuvent passer une commande, sans paiement préalable, en indiquant un numéro valide de bon de commande.

Nos publications sont aussi disponibles chez Renouf :
Tél. : (613) 745-2665
Fax : (613) 745-7660

Le CCDS remercie avec gratitude le soutien financier de **Santé Canada**, du **Centre national de prévention du crime** et du **Bureau d'assurance du Canada**, pour la production de ***L'indice de sécurité personnelle 1999***.

Santé Canada

Centre national de prévention du crime